

Jérémie Delorme

1.7. Le protoroman mis en carte : guide de lecture

1 Programme de mise en carte

Au terme d'une réflexion conduite, suite à une suggestion de Bernard Pottier (cf. Buchi/Schweickard 2014, 31), depuis la fin de l'année 2014, les membres de la commission du DÉRom chargée d'examiner les conditions d'une mise en carte des articles de ce dictionnaire¹ se sont rejoints sur le programme suivant : comme manière d'introduction à la lecture des articles du DÉRom les plus complexes, disposer en regard de chacun de ces articles une carte (cf. Steinberg 1982 ; Rouleau 1991) et porter sur cette carte, parmi les informations extractibles de cet article, celles qui, d'une part, intéressent, à l'échelle des idiomes obligatoires au sens du DÉRom,² soit les lacunes dans la continuation de l'étymon, soit le rattachement des matériaux étymologiques à des types ou sous-types ; celles qui, d'autre part, au travers des phénomènes d'emprunt extraroman, renseignent sur le dynamisme de l'étymon.

1 Renforcés par les membres de la commission de glottonymie. Les deux commissions (fondues en juin 2015) réunissaient, début 2016, Xosé Afonso Álvarez Pérez, Maria Reina Bastardas i Rufat, Myriam Benarroch, Jérémie Delorme, Simona Georgescu, Marie-Thérèse Kneib, Marco Maggiore et Elton Prifti. Les orientations qu'elles ont définies ont été largement discutées à l'occasion de deux ateliers de travail réunissant une majorité de membres du DÉRom : le 12^e Atelier DÉRom, qui a eu lieu les 22/23 juin 2015 à Nancy, et le 13^e Atelier DÉRom, qui s'est tenu les 19/20 février 2016 à Sarrebruck. Précieuses ont été les remarques formulées, dans ce cadre notamment, par Giorgio Cadorini, Victor Celac, Xavier Gouvert, Yan Greub et Florin-Teodor Olariu, entre autres, mais encore, par ailleurs, par Paul Videsott et Nikola Vuletić.

2 Cf. Victor Celac, « Normes rédactionnelles » § 3.2.3.1, ici 268 et § 3.4, ici 290–295 : sarde, dacoroumain, istroroumain, méglenoroumain, aroumain, « dalmate », istriote, italien, frioulan, ladin, romanche, français, francoprovençal, occitan, gascon, catalan, espagnol, asturien, galicien, portugais. À la liste de ces vingt idiomes obligatoires, retranchée de l'italien, ont été ajoutés cinq idiomes facultatifs : l'aragonais, par anticipation sur sa probable promotion au statut d'idiome obligatoire (distingué, sur la carte, de l'espagnol lorsqu'il l'est dans les matériaux de l'article correspondant, mais assimilé à lui dans le cas contraire), et les quatre grands groupes dialectaux de l'italien (parlers italiens septentrionaux, centraux, méridionaux, méridionaux extrêmes), pour tenir compte de sa forte variation dialectale. Par commodité, nous qualifions désormais ces vingt-quatre idiomes de *principaux*.

En outre, il fut tôt décidé que les variétés de ces idiomes, reconsidérés sous le statut d'idiomes principaux (cf. n. 2), leur seraient assimilées : la carte, en raison du bas degré de l'échelle retenue (conditionnée par le format de l'ouvrage) et de la visée d'efficacité dont on a souhaité qu'elle témoigne, ne pouvait en effet, sans ruiner cette ambition, entrer dans des détails de diachronie, de diatopie, de diastratie. Aussi, à tout étymon ou (sous-)type étymologique qui ne serait reconstituable, à partir d'une langue romane comptant au nombre des idiomes obligatoires, qu'au travers d'un idiome facultatif couvert par cette langue-toit (par exemple le bas-engadinois, sous */ka'βall-ik-a-/), ou une variété ancienne (comme l'ancien espagnol, sous */'trēm-e-/), et/ou diatopique (tel l'occitan oriental, sous */'arbor-e-/), et/ou diastratique (à l'instar du catalan littéraire, sous */sa'gitt-a/) de cette langue, n'en répondrait pas moins, sur la carte, un zonage épousant respectivement l'entier des aires romanche, espagnole, occitane et catalane, sans autre spécification.

Pour assurer la concrétisation du projet ainsi défini, les membres de la commission ont sollicité auprès de la direction du DÉRom le recrutement d'un étudiant en charge des aspects techniques de la mise en carte. Le choix s'est porté sur Marie-Thérèse Kneib, étudiante du European Master in Lexicography (EMLex, cf. <<http://www.atilf.fr/emlex>>) à l'Université de Lorraine, et le financement de la vacation de 11 mois qu'elle a réalisée à l'ATILF a été couvert dans le cadre d'une subvention FEDER (Fonds européen de développement économique régional) de l'Union européenne dont le DÉRom a bénéficié en 2015/2016.

Nous nous contentons de formuler, dans les paragraphes suivants, les principes qui régissent la lecture des cartes ; les techniques mises en œuvre dans leur élaboration feront l'objet d'un guide spécial, actuellement en préparation, dans lequel son auteure, Marie-Thérèse Kneib,³ se propose de détailler méthodiquement les opérations qu'elle a suivies dans cette tâche. Ce guide de dessin sera intégré au Livre bleu, le fascicule de ressources interne du DÉRom, et stipulera la marche à suivre, par tout candidat à la réalisation d'une carte (membre de l'équipe de rédaction du DÉRom ou post-doctorant travaillant à l'ATILF pour le DÉRom), pour parvenir au résultat dont l'échantillon de cartes disséminées dans le présent volume constitue, pour l'heure, la seule illustration.

3 Que nous remercions pour la relecture attentive dont elle a fait bénéficier le présent chapitre.

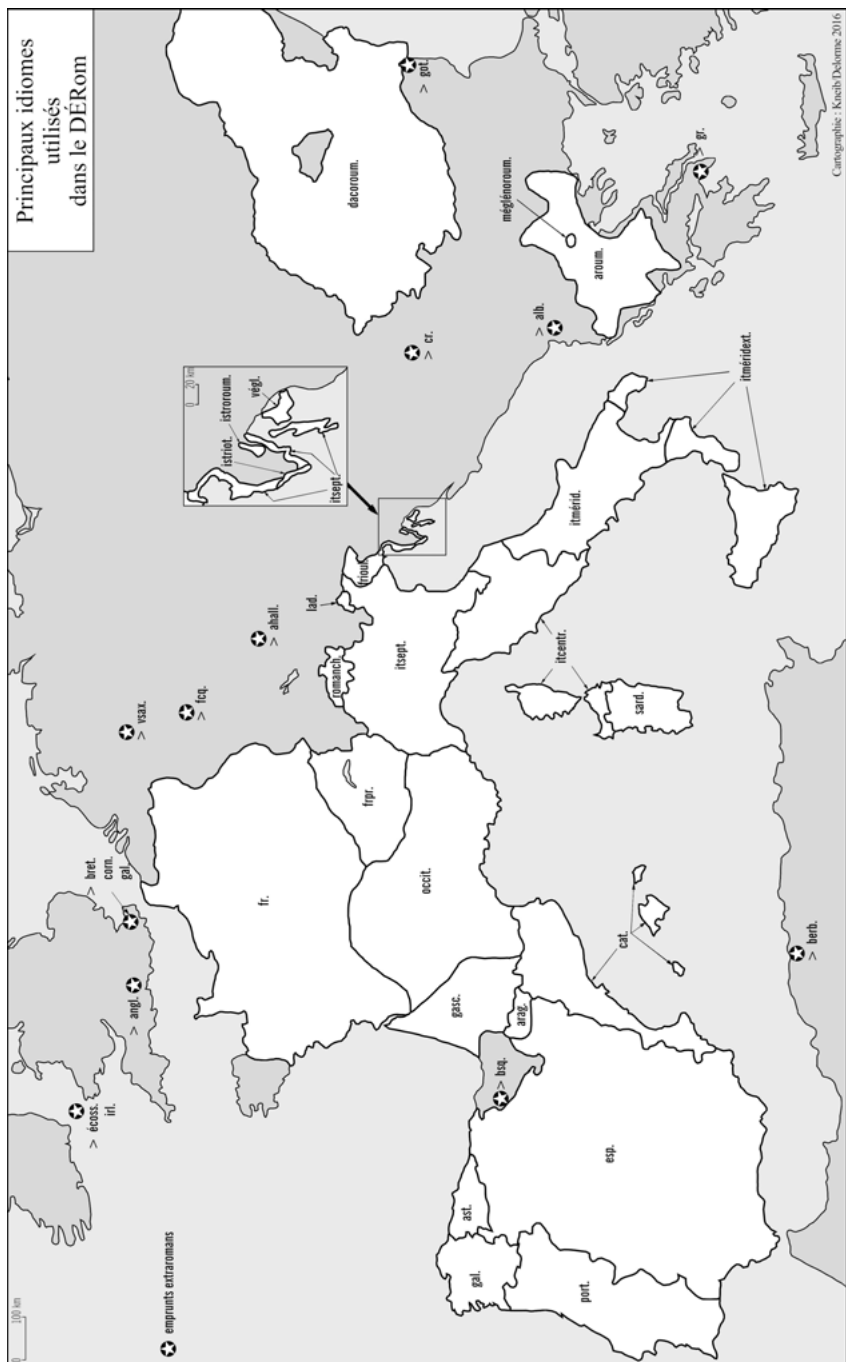
2 Composition d'ensemble

Chacune des cartes qui viennent à l'appui des articles étymologiques du DÉRom se conforme à un modèle unique : même région couverte (la *Romania vetus*), inscrite dans un champ sensiblement plus vaste (incluant çà et là quelques régions hors *Romania vetus*) et délimité orthogonalement par un cadre dessiné en filet noir, en forme de parallélogramme rectangle et cerné d'une marge blanche. Chaque carte particulière constitue ainsi la déclinaison d'une carte de base, intitulée « Principaux idiomes utilisés dans le DÉRom » (cf. carte 1 page suivante), que nous nous contentons ici de désigner, sans autre précision, comme *la carte*.

Les grands côtés, latitudinaux, déterminent le haut et le bas de la carte ; les petits côtés, longitudinaux, en déterminent la gauche et la droite. La carte s'imbrique donc dans des limites définies par des lignes cardinales nord (le grand côté supérieur), sud (le grand côté inférieur), est (le petit côté droit) et ouest (le petit côté gauche), si bien que la disposition de la carte suffit à l'indication de la direction du nord (ou du sud, ou de l'est, ou de l'ouest) et, corollairement, de toutes les orientations, et qu'il n'est donc nul besoin de porter en marge une indication précise, comme il est parfois d'usage, de la direction du nord.

Techniquement, la représentation des territoires telle qu'elle est portée sur la carte résulte d'une compilation de cartes microrégionales tirées, entre autres, de divers ouvrages de dialectologie romane,⁴ et assemblées à la manière d'un puzzle. Il fut décidé que la première pièce du puzzle en occuperait le centre (soit, *grosso modo*, la région couvrant les domaines lombard, trentin, vénitien, frioulan, ladin, romanche), et que les autres seraient raccrochées ensuite, de proche en proche, à cette pièce centrale, qui se trouve être la seule où les directions du nord, du sud, de l'est et de l'ouest se coordonnent aux côtés de la carte. Toutes les autres pièces présentent de légères distorsions par rapport à cette pièce centrale orthonormée, si bien que, plus l'on s'écarte du centre de la carte, et plus se courbe le tracé qu'épousent les axes cardinaux. Or, dans la mesure où les lecteurs de la carte aspirent spécialement à y trouver des informations d'ordre étymologique ou géodialectologique, mais ni géodésique, ni topographique, ni purement géographique, cette courbure (qui, du reste, n'altère pas vraiment l'image moyenne que l'on se fait d'une représentation cartographique simplifiée du monde périméditerranéen) n'oppose pas d'inconvénient majeur à sa lecture.

⁴ Notamment de la grille géolinguistique proposée dans le volume de présentation du projet PatRom (Büchi 1997, XCVI–XCIX).



Le contenu du cadre ainsi décrit, le document cartographique proprement dit est complété d'un petit nombre d'éléments nécessaires, portés systématiquement sur chaque carte particulière, lesquels en constituent l'habillage.

3 Éléments d'habillage

3.1 Cartouche

L'angle nord-est du document est occupé par un rectangle dont le périmètre est dessiné en un filet noir sensiblement plus fin que celui du cadre. Ce cartouche, qui masque sans perte la représentation d'une région extraromane de l'Europe orientale étrangère au propos du DÉRom, abrite le titre de la carte, lequel, ainsi isolé, ressort nettement.

3.2 Carton

La région julio-dalmate, trop exiguë pour qu'on y puisse discerner sans peine, à l'échelle de la carte, la manière dont se distribuent les (sous-)types étymologiques entre les idiomes romans qui s'y rencontrent (domaines istroroumain, « dalmate » (végliote), istriote, dans leur entier ; fractions marginales des domaines vénitien et frioulan), fait l'objet d'un agrandissement (selon un rapport de un à trois environ), placé dans un carton délimité par un fin filet noir et masquant une région extraromane de l'Europe centrale, également étrangère au propos du DÉRom.

À ce carton correspond un fantôme, dessiné à l'échelle de la carte, contenant en principe les mêmes informations que le carton lui-même (en principe seulement, puisque la lecture du seul fantôme, où seuil de séparation et seuil de différenciation restent, à moins d'avoir très bon œil, hors d'atteinte, ne permet pas l'élucidation de ces informations) ; carton et fantôme sont reliés par une flèche.

3.3 Titre

Le titre contenu dans le cartouche reprend le signifiant phonologique de l'étymon traité dans l'article correspondant, augmenté au besoin, en cas d'homonymie, d'un discriminant numérique composé en exposant (cf. ci-dessous carte 10

*/'barb-a/¹, ici 136).⁵ Il est disposé sur une ligne, sauf dans le cas de signifiants dont la reconstruction n'aboutit pas à une forme unique et dont la formulation est trop ample pour être portée sur une seule ligne (cf. ci-dessous carte 21 */kas'tani-a/ ~ */kas'tinia-a/, ici 147).

En outre, si le choix a été fait de ne représenter sur la carte, pour des raisons de clarté, qu'une seule catégorie ou une partie seulement des catégories subsumant les (sous-)types qui, dans l'article, structurent la présentation des matériaux, le titre s'accompagne d'un sous-titre qui explicite la catégorie ou les catégories typologique(s) illustrée(s) par la carte : types formels, ou bien morphologiques, microsyntactiques ou sémantiques, ou bien encore une association de plusieurs de ces catégories. La mise en carte de l'article */s-tre'm-e-sk-e-/ nous a ainsi imposé, par souci de clarté, de scinder les informations contenues dans cet article en les illustrant au moyen de deux cartes (cf. dictionnaire, cartes 19 et 20, ici 145–146), l'une placée sous le sous-titre « Types sémantico-valenciels », la seconde sous celui de « Types morphologiques », conformément à la division des matériaux en types sémantiques, microsyntactiques et morphologiques. Du reste, l'expression *types sémantico-valenciels*, plutôt que le plus neutre *types sémantiques et microsyntactiques*, n'est pas une afféterie : c'est simplement une reprise de l'expression employée dans le commentaire de cet article (« au plan sémantico-valenciel, la reconstruction fait apparaître trois valeurs fondamentales », Maggiore 2015 in DÉRom s.v. */s-tre'm-e-sk-e-/).

En règle générale, la formulation des sous-titres est alignée sur la terminologie employée par l'auteur de l'article dans la partie du commentaire consacrée à l'explicitation des types étymologiques ; toutefois, nous privilégions ponctuellement, contre ce principe, l'expression *types microsyntactiques* quand la légende explicite de manière évidente la nature du phénomène en jeu, et, notamment, s'il n'est pas possible de formuler le phénomène en question au moyen d'un sous-titre concis, respectant autant le patron *types* + adjectif que l'espace imparti non seulement par les dimensions fixes du cartouche, mais aussi par la place, plus ou moins importante, et inadaptable, qu'occupe le titre de la carte (ainsi les valeurs de genre ou de quantification sont-elles, le cas échéant, impliquées sans détail

⁵ Le renvoi aux cartes se fait tantôt en direction de ce chapitre (« cf. ci-dessous carte [...] »), tantôt vers la partie lexicographique du présent volume (« cf. dictionnaire, carte [...] »), où la majorité des articles étymologiques présentant une certaine complexité sont accompagnés d'une carte. On y renvoie de façon prioritaire. Toutefois, si le principe cartographique que l'on énonce et veut illustrer ne trouve aucun correspondant parmi les cartes de cette série, on renvoie, ponctuellement, à un choix de cartes qui, illustrant des articles publiés dans le DÉRom 1, sont insérées dans le présent chapitre.

par le sous-titre « Types microsyntaxiques » ; la lecture de la légende suffit à les révéler).

3.4 Légende

Disposée du côté gauche de la carte, entre l'Irlande et la Galice,⁶ la légende tient lieu d'inventaire ordonné des figurés symbolisant spécialement, pour chaque carte particulière, les informations tirées de l'article correspondant. On y trouve :

- (1) éventuellement, des caissons, carrés garnis d'un échantillon de figurés zonaux ;
- (2) éventuellement, des figurés ponctuels ;
- (3) en regard des caissons et des figurés ponctuels, une définition succincte, alignée sur le titre porté par les subdivisions contenues dans la rubrique « Matériaux » de l'article et donnée, autant que possible, sous une forme abrégée (à l'absence de données, non moins représentée par un figuré zonal, un aplat gris sombre, correspond la définition $\emptyset$) ;
- (4) s'il y a lieu, des définitions englobantes, correspondant à des types superordonnés et sous lesquelles sont regroupées les définitions des sous-types que ceux-là subsument.

3.5 Échelle graphique

Implantée dans l'angle nord-ouest de la carte, l'échelle graphique supplée à l'absence d'échelle numérique fixe (cette absence s'explique par la latitude que nous avons voulu laisser, tant à l'éditeur qu'aux potentiels reproducteurs de la version éditée, de modifier à leur guise les dimensions du document original). C'est un simple segment gradué à ses deux extrémités, la distance comprise entre les deux graduations correspondant à cent kilomètres au centre de la carte (— au centre de la carte, et non pas au lieu d'implantation même de l'échelle).

Une seconde échelle graphique, d'une valeur de vingt kilomètres, est placée dans l'angle nord-est du carton (cf. ci-dessus 3.2) ; elle est dessinée et étalonnée selon les mêmes principes que sa grande sœur.

⁶ Entre les représentations de l'Irlande et de la Galice, devrions-nous écrire avec exactitude ; mais par économie, et sauf nécessité, nous emploierons désormais les noms (*la Galice*) ou descriptions (*la côte africaine*) géographiques dans leur acception propre (« x ») ou dans leur acception métonymique (« représentation de x »), indifféremment, la compréhension de l'une ou de l'autre se déduisant aisément du contexte.

3.6 Générique

L'auteur ou les auteurs de l'article mis en carte, ainsi que l'auteur ou les auteurs de la carte, sont cités en bas du document, dans une formule composée en petit corps et disposée, pour autant que possible, sur une seule ligne dont l'extrémité postérieure occupe l'angle sud-est de la carte, courant au sud de la Crète, et dont l'extrémité antérieure ne dépasse pas vers l'ouest la côte africaine.

Ce générique combine, d'une part, l'expression au moyen de laquelle il est d'usage de citer, hors bibliographie et hors liste de publications, les articles du DÉRom (par exemple « Valenti 2015 in DÉRom s.v. */'tli-a/ ») et, d'autre part, le nom de l'auteur ou des auteurs de la carte (jusqu'à présent *Kneib* et *Delorme*), suivi d'un millésime datant le tracé de la carte : on aura ainsi, par exemple, la référence suivante : « Étymologie : Valenti 2015 in DÉRom s.v. */'tli-a/ ; cartographie : Kneib/Delorme 2016 » (cf. dictionnaire, carte 21 */'tli-a/, ici 506).

4 Fond de carte

4.1 Implantations

Les implantations sont déterminées par la substance de la carte, elle-même commandée par le programme de mise en carte, tel qu'il a été formulé ci-dessus (1).

Le champ de la carte est en premier lieu tributaire du point concernant le rattachement des matériaux étymologiques à des types ou des sous-types de ce programme, puisqu'il se doit d'emboîter l'ensemble des aires d'extension des idiomes principaux (soit la *Romania vetus*). Mais il l'est en outre du point portant sur les emprunts extraromans, en ce que la représentation de ces emprunts, potentiellement noués, pour la plupart d'entre eux, dans des régions relevant de la *Romania submersa*, nécessite, même après simplification (cf. ci-dessous 4.2), de prendre en ligne de compte un certain nombre de régions périphériques (telles que la *Britannia* et la *Mauretania*). C'est pourquoi le côté gauche de la carte à été tracé à l'ouest de l'aire portugaise, le côté droit passe par l'est de l'aire dacaroumaine (sur la raison de ce rognage, cf. ci-dessous 4.3.2), le côté supérieur coupe le nord de la *Britannia*, et le côté inférieur le sud de la *Mauretania*.

4.2 Généralisations ponctuelles : emprunts extraromans

Les généralisations ponctuelles ne concernent que la représentation des phénomènes d'emprunt reliant le protoroman, langue-source, aux idiomes extraromans, langues-cibles.⁷ Chaque emprunt est localisé par un point unique, figuré sur la carte au moyen du symbole , quand bien même son mécanisme dût mettre en jeu, très vraisemblablement, des rapports spatiaux de caractère diffus (ne serait-ce, par exemple, qu'au travers de relations commerciales nouées non pas en un même lieu, mais dans des localités variées), appelant, selon une visée d'exactitude, une représentation plus ou moins nébuleuse. Observant que la dimension spatiale de ces mécanismes d'emprunt demeurerait, sinon inconnue des historiens des langues de l'Europe et de l'Afrique antiques, du moins postulée assez vaguement, nous avons arbitrairement attribué à chaque emprunt une localisation ponctuelle. Cette localisation ponctuelle s'identifie à une localité ou à une région de l'Antiquité qui, ayant été le théâtre d'un événement historique notable caractérisé par une confrontation ou une rencontre entre protoromano-phones et extraromanophones, et situées généralement dans la périphérie *submersa* de la *Romania vetus*, peut fournir un lieu hautement plausible de l'emprunt, même si les localités ou les régions de l'Antiquité éligibles au rôle de lieu d'emprunt dessinent en fait un réseau bien plus étendu que les seules localité ou région retenues, au nom d'un impératif de simplification, pour la mise en carte.

Aux douze relations de langue prêteuse à langue emprunteuse mentionnées, directement ou indirectement,⁸ dans les articles du DÉRom, correspondent donc

⁷ Nous qualifions dorénavant, comme nous l'avons fait auparavant, ces emprunts d'après la cible : *emprunt extraroman* est à entendre comme 'emprunt fait au protoroman par un idiome non roman'.

⁸ La langue emprunteuse est le plus souvent mentionnée non de manière explicite, mais par ellipse, au travers d'une ou de plusieurs langues descendantes témoignant indirectement de l'emprunt. Ainsi, bien que la différenciation brittonique coïncide avec l'abandon de la *Britannia* par Rome (début du 5^e siècle) et précède de quatre siècles l'individuation du breton (cf. Falileyev/Tristram/Le Berre 2008, 15, 41), c'est sur le breton, généralement mis aux côtés du cornique et du gallois, que s'appuient les articles du DÉRom pour attester les relations d'emprunt entre le brittonique commun (rarement explicitement nommé) et le protoroman. D'où des formulations elliptiques telles que : « plusieurs langues celtiques ont emprunté */'lakt-e/ au protoroman : le breton (*laezh* s.m. 'lait'), le cornique (*lêth*) et le gallois (*laeth*) » (Delorme 2011–2014 in DÉRom s.v. */'lakt-e-/), mais, passim, sans ellipse et sur un ton de réserve, des formulations comme : « les antécédents de bret. *gwin* 'vin' [...], corn. *gwin*, gall. *gwin* [...] auraient été empruntés au protoroman » (Delorme 2011–2015 in DÉRom s.v. */'βin-u/). La réserve est justifiée par l'absence de données brittoniques communes, et la même réserve doit s'imposer à tous les états de

douze points de pure convention, que nous indiquons ci-dessous par degré de latitude croissant, et dont le choix ne doit pas être regardé d'un œil trop confiant. Dans le système de la carte, laquelle, par refus des redondances, se décline muettement pour chaque article du DÉRom, leur position dans le champ, réglée une fois pour toutes, indique à quelle langue emprunteuse on a affaire :

(1) Protoroman > berbère ancien : région de Cherchell (Algérie), antique *Cæsarea Mauretaniæ*, capitale de la province romaine de Maurétanie Césarienne à partir du 1^{er} siècle ; on y parle aujourd'hui la variété chenoui du berbère moderne. Relation citée cinq fois dans les articles du DÉRom (la langue-cible est donnée comme le berbère, sans spécification diachronique ni diatopique),⁹ exclusivement à propos de noms de mois (*/'a'pril-e/, */a'gust-u/, */'fɛ'βrari-u/, */'mai-u/ et */'mart-i-u/), et toujours d'après Schuchardt 1918.

(2) Protoroman > grec ancien, grec byzantin : Attique (Grèce), sous domination romaine à partir du 2^e siècle avant notre ère. Relation citée sept fois dans les articles du DÉRom ; la langue-cible est donnée comme le grec, sans précision (*/'a'pril-i-u/, */'fɛ'βrari-u/, */'mai-u/), ou comme le grec byzantin (*/'ka'βall-a/, */'ka'βall-ik-a/, */'must-u/ et, avec une légère réserve, */'sa'gitt-a/).

(3) Protoroman > albanais ancien : région comprise entre la vallée de la Mat et Durrës (Albanie), antique *Dyracchium*, conquise par les Romains au 3^e siècle avant notre ère. Relation citée vingt-six fois dans les articles du DÉRom, non parfois sans réserve (*/'βad-u/, */'dis-ka'βall-ik-a/, */'φratr-e/, */'sa'gitt-a/, */'salβi-a/, */'surd-u/) ; la langue-cible est donnée comme l'albanais (en sus de ces six-là, */a'gust-u/, */a'pril-e/, */'brum-a/, */'fɛ'βrari-u/, */'ka'βall-ik-a/, */'ka'βall-u/, */'kant-a/, */'kas'tania/ ~ */'kas'tni-a/, */'la'brusk-a/ ~ */'la'brusk-a/, */'laud-a/, */'laur-u/, */'lukt-a/, */'ma'gistr-u/, */'mai-u/, */'mart-i-u/, */'must-u/, */'nod-u/, */'pal-u/, */'pes-u/ et */'rɔt-a/).

(4) Protoroman > basque ancien : Alava (Espagne), région où ont été relevées les premières attestations écrites du basque, dès l'époque romaine ; la conquête romaine des territoires correspondant au pays Basque remonte au 2^e siècle avant notre ère. Relation citée six fois dans les articles du DÉRom, où la langue-cible est toujours donnée comme le basque (*/'βindik-a/, */'mart-i-u/, */'ment-e/, */'pal-u/, */'pes-u/ et, non sans quelque réserve, */'sa'gitt-a/).

langue qui ne sont pas accessibles autrement qu'au travers des témoignages d'états subséquents. Par ailleurs, la formulation employée dans le cas de */'lakt-e/ est une ellipse et doit être considérée avec la même circonspection.

9 Nos relevés sont basés sur la nomenclature des articles publiés en ligne du DÉRom en juin 2016.

(5) Protoroman > slave commun : région de Sremska Mitrovica (Serbie), antique *Sirmium*, sur le *limes* danubien, correspondant à une partie de l'*Illyricum* byzantin, conquise par les Romains au 1^{er} siècle avant notre ère et slavisée à la charnière des 6^e et 7^e siècles. Relation citée quatre fois dans les articles du DÉRom, où la langue-cible est donnée comme le slave commun (*/'rap-u/) ou, par ellipse, comme le croate (toujours avec réserve, dans les cas de */'ϕrang-e-/ et */'mai-u/, pour lesquels la langue-source est ou pourrait être, non pas le protoroman, mais un parler roman de Dalmatie) ou le croate d'Istrie (*/'must-u/), continuateurs du slave commun.

(6) Protoroman > gotique : Dobroudja (Roumanie, Bulgarie), partie de la *Moesia* antique, envahie par les Gots au 3^e siècle. Relation citée une seule fois dans les articles du DÉRom (*/'aket-u/').

(7) Protoroman > haut-allemand archaïque : région d'Augsbourg (Allemagne), antique *Augusta Vindelicorum*, capitale de la province de *Raetia* au 2^e siècle, près du *limes* rétique, envahie par les Alamans au 3^e siècle. Relation citée sept fois dans les articles du DÉRom, où la langue-cible est donnée, par ellipse, comme l'ancien haut-allemand (*/'müst-u/, */'pal-u/ et, avec quelque réserve, */'βin-u/ et */'kasi-u/) ou même l'allemand (*/'a'pril-e/, */'mai-u/, */'mart-i-u/).

(8) Protoroman > ancien francique : Rhénanie moyenne (Allemagne), entre les antiques *Colonia Claudia Ara Agrippinensium* (Cologne) et *Mogontiacum* (Mayence), face au *limes* de Germanie supérieure, romanisée au 1^{er} siècle et soumise par les Francs au 5^e siècle. Relation citée une seule fois dans les articles du DÉRom, où la langue-cible est donnée, par ellipse, comme le néerlandais (*/'pal-u/).

(9) Protoroman > vieil anglais : Hampshire (Royaume-Uni), où les Anglo-Saxons se fixent vers le milieu du 5^e siècle, concomitamment avec la disparition du latin en Grande-Bretagne, au terme de migrations qui, depuis la Saxe, les ont fait parcourir les régions continentales de la mer du Nord et de la Manche (peut-être mieux éligibles au rôle de lieu d'emprunt que le Hampshire, mais l'installation des Anglo-Saxons sur le site de Winchester est un fait mieux documenté). Relation citée cinq fois dans les articles du DÉRom (*/'nap-u/, */'pal-u/, */'pes-u/ et, avec quelque réserve, */'βin-u/ et */'kasi-u/).

(10) Protoroman > brittonique commun : Kent (Royaume-Uni), où les Romains prennent pied au 1^{er} siècle. Relation citée dix-huit fois dans les articles du DÉRom, où la langue-cible, souvent qualifiée de « brittonique » ou de « celtique », et parfois, étrangement, de « brittonique insulaire » (alors qu'à l'époque des contacts entre protoroman et brittonique, il n'existait de brittonique qu'insulaire), est donnée, par ellipse, comme le breton (*/'a'gust-u/, */'a'pril-e/, */'barb-a/'), */'ϕe'βrari-u/, */'ϕon't-an-a/, */'kas'tania/ ~ */'kas'tni-a/, */'lakt-e/,

*/'mai-u/, */'marti-u/, */'pal-u/, */'pes-u/, */'pōnt-e/ et, avec quelque réserve, */'βin-u/, */'kasi-u/, */'kresk-e-/ et */'sa'gitt-a/), le moyen breton (*/'ka'βall-u/), le cornique (*/'a'gust-u/, */'april-e/, */'batt-e-/ , */'ϕe'βrari-u/, */'kas'tania/ ~ */'kas'tuni-a/, */'lakt-e/, */'mai-u/, */'marti-u/, */'pōnt-e/ et, non sans quelque réserve, */'βin-u/, */'kasi-u/ et */'sa'gitt-a/), l'ancien cornique (*/'barb-a/¹, */'ϕon't-an-a/), le gallois (*/'a'gust-u/, */'a'pril-e/, */'barb-a/¹, */'batt-e/, */'ϕe'βrari-u/, */'ϕon't-an-a/, */'ka'βall-u/, */'lakt-e/, */'mai-u/, */'marti-u/, */'pal-u/, */'pes-u/, */'pōnt-e/ et, toujours avec une certaine réserve, */'βin-u/, */'kasi-u/ et */'sa'gitt-a/).

(11) Protoroman > vieux saxon : région de Paderborn (Allemagne), près du *limes* de Germanie inférieure, occupée par les Romains dès le début du 1^{er} siècle. Relation citée deux fois dans les articles du DÉRom (*/'a'ket-u/¹ et, avec une certaine réserve, */'kasi-u/).

(12) Protoroman > irlandais archaïque : région du canal Saint-Georges, couvrant le Pembrokeshire (Royaume-Uni), dont les inscriptions oghamiques sont datées de l'occupation romaine, et le Leinster (Irlande), foyer de christianisation dans la 1^{re} moitié du 5^e siècle. Relation citée sept fois dans les articles du DÉRom, où la langue-cible est donnée, par ellipse, comme l'écossais (avec quelque réserve, */'βin-u/ et */'kasi-u/), l'irlandais (*/'a'pril-i-u/, */'ϕe'βrari-u/, */'mai-u/ et, non sans quelque réserve, */'βin-u/, */'kasi-u/ et */'sa'gitt-a/) ou l'ancien irlandais (*/'ung-e-/).

4.3 Généralisations linéaires : aires linguistiques et territoires

4.3.1 Terres, mers, aplats

La démarcation entre terre et mer est exprimée au moyen d'une ligne simplifiée, qu'à l'échelle de la carte il aurait été possible de détailler davantage ; mais le choix de ne pas représenter les îles et les étendues d'eau plus petites que Krk (cf. ci-dessous 4.3.3 et 4.3.4) impliquait de ne pas tenir compte de détails topographiques (accidents littoraux : estuaires, pointes, lagunes etc.) d'un ordre de dimension sensiblement inférieur à cette petite île croate (qui héberge l'aire du végliote). La dessinatrice a privilégié la souplesse contre l'excès de précision.

Dans la mesure où nous avons décidé de ne pas éditer la carte en couleurs (et renoncé, par conséquent, à recourir à un système de couleurs au moment de sa conception), les seuls aplats auxquels il restait loisible de recourir étaient le

blanc, le noir et le niveau de gris. Ainsi la carte de base est-elle seulement dessinée en aplats blancs (domaine roman), gris clair (étendues d'eau) et gris moyen (territoires non romans).

Ce jeu d'aplats n'est pas conservé sur les cartes particulières, où la distinction entre trois teintes est neutralisée au profit du blanc : aucun aplat spécifique ne distingue plus les territoires romans des territoires non romans, ni les étendues terrestres des étendues marines, tous passés en blanc (nous nous en remettons à l'intelligence des lecteurs pour discerner les trois sortes). Sur ces aplats blancs sont alors portés, pour chaque carte particulière, divers textures ou symboles dessinés en noir, qui se détachent donc sur un fond blanc ; sur ces mêmes cartes, le noir (en fait, un niveau de gris à trame très dense qui, par contraste, passe à l'œil pour noir) se substitue au blanc lorsque l'aire délimitée par le contour de l'aplat correspond à l'extension d'un idiome dans lequel l'étymon est sans issue. Rarement, un niveau de gris à trame de densité moyenne (qui, par contraste, paraît simplement gris) se substitue au blanc pour représenter, sur certaines cartes illustrant des étymologies hautement complexes, un (sous-)type ou un faciès étymologique particuliers, aux côtés de textures ou de symboles employés pour représenter d'autres (sous-)types ou faciès (cf. ci-dessous carte 2 */'akuil-a/, ici 128, où le type */'akuli-a/, vérifié seulement par le ladin, est représenté en aplat gris, et carte 12 */'dol-u/, ici 138, où le même aplat sert à représenter le faciès combinant tous les types sémantiques ('douleur physique', 'douleur morale', 'deuil', 'manifestation de deuil' et 'compassion') et dont témoignent le dacoroumain, le sarde, l'espagnol et l'aragonais). L'usage de cet aplat gris a une visée d'économie : il évite, dans le cas de */'akuil-a/, de créer une texture supplémentaire pour ne l'appliquer qu'à une aire exiguë et seule de son espèce ; dans le cas de */'dol-u/, il évite la surcharge et se conforme, ce faisant, à une règle de lisibilité : ne pas superposer plus de cinq textures ou symboles.

4.3.2 Aires linguistiques

L'aire de chacun des idiomes obligatoires du DÉRom est délimitée sur la carte par une ligne dont le tracé est légèrement plus épais que celui des côtes. En outre (cf. n. 2), l'aire de l'aragonais est détachée de l'aire de l'espagnol, et l'aire de l'italien redistribuée en quatre grandes aires dialectales (dialectes italiens septentrionaux, centraux, méridionaux, méridionaux extrêmes) ; leur délimitation est du même style.

Quant aux aires diffuses, elles font l'objet d'une délimitation large : plutôt que de représenter l'aire de l'aroumain, celles de l'istroroumain, de l'istriote et

même, à sa marge ukrainienne, du dacoroumain¹⁰ par un amas de points plus ou moins lâche, auxquels, en raison de leur exiguïté, il n'aurait été possible, à l'échelle de la carte, d'appliquer ni aplat, ni texture, ni symbole, nous avons préféré relier les points les plus excentrés de ces amas par une ligne englobante, circonscrivant un territoire suffisamment étendu pour porter sur sa représentation des figurés discernables.

4.3.3 Îles

La représentation des îles répond à un principe de simplification : représenter impérativement le territoire correspondant à la plus exiguë des aires linguistiques comptant au nombre des aires d'extension des idiomes principaux et caler sur ce territoire la simplification des représentations, en renonçant à représenter sur la carte les territoires de moindre superficie.

Une aire « dalmate » (cf. Vuletić 2013 et Chambon 2014) réduite au seul végliote (les auteurs du DÉRom étant sur le point de renoncer à intégrer les données ragusaines, mal établies, à leur entreprise de comparaison-reconstruction) et circonscrite ainsi à l'île de Krk (it. *Veglia*) détermine le seuil de superficie (405 km²) en deçà duquel la représentation des territoires paraîtrait s'égarer en détails superflus. Il résulte de cet impératif que les seules îles représentées sur la carte sont, dans l'ordre géographique (suivi en contournant l'Europe continentale de la mer Baltique à la mer Noire, par l'ouest) :

- (1) îles de Poméranie : Usedom-Wolin ;
- (2) îles Frisonnes : Terschelling, Texel ;
- (3) îles de Hollande et de Zélande : Goeree-Overflakkee, Schouwen-Duiveland ;
- (4) îles Britanniques : la Grande-Bretagne, Anglesey, l'Irlande ;
- (5) îles Baléares : Ibiza, Majorque, Minorque ;
- (6) îles Tyrrhéniennes : la Corse, la Sardaigne, la Sicile ;
- (7) îles Kvarneriennes : Cres-Lošinj, Krk ;
- (8) îles Ioniennes : Corfou, Céphalonie, Zante ;
- (9) la Crète ;
- (10) Sporades méridionales : Rhodes ;
- (11) Cyclades : Naxos ;
- (12) Eubée ;

¹⁰ En partie hors champ, car nous ne voulions pas qu'un phénomène somme toute marginal conduisît, en repoussant le côté droit de la carte vers l'est, à en décaler le centre vers l'extérieur oriental de la *Romania vetus* (la Slovénie).

(13) Sporades orientales : Samos, Chios, Lesbos ;

(14) Sporades thraces : Lemnos.

Seules huit îles, parmi cette liste de vingt-sept îles éligibles à nos critères de représentation, sont incluses dans la *Romania vetus* : elles appartiennent aux îles Baléares, aux îles Thyréniennes et aux îles Kvarneriennes. Le sacrifice, entre autres, des îles Anglo-Normandes, des îles Charentaises, de Formentera, de l'archipel Toscan, des îles Éoliennes, de Pantelleria et des îles Pélages ne nuit pas vraiment à la qualité des informations portées sur la carte, puisque les quatre aires linguistiques qui emboîtent ces régions insulaires (les aires du français, du catalan, des dialectes italiens centraux et des dialectes italiens méridionaux extrêmes) sont amplement représentées à travers des territoires continentaux (les *Galliæ* septentrionale et occidentale, l'*Hispania* orientale, l'*Italia* péninsulaire) ou le territoire de quelques îles majeures (Ibiza, Majorque, Minorque, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, Cres-Lošinj).

Même une carte à la conception de laquelle eût présidé un programme exigeant, au plan de la substance, la représentation des aires correspondant à tous les idiomes facultatifs inventoriés par le DÉRom (ragusain mis à part, dont on ne tient pas compte en pratique), se serait satisfaite de l'élimination drastique à laquelle nous avons soumis maintes îles des régions autant méditerranéennes qu'atlantiques de la *Romania vetus* ; cependant, un tel recalibrage de la substance, s'il était envisageable, conduirait, *mutatis mutandis*, à diviser par plus de quatre le seuil de superficie calé initialement sur l'île de Krk, en l'abaissant à la superficie de la plus petite des aires linguistiques parmi les aires d'extension des idiomes facultatifs : l'aire correspondant à la variété de ladin parlée à Fodóm (100 km²). En considération du format d'édition de la carte, ce niveau de détail n'était pas acceptable.

4.3.4 Eaux intérieures

Un corollaire de l'élimination d'îles à laquelle nous avons procédé est celle des étendues d'eau intérieures dont la superficie est inférieure au seuil déterminé par l'île de Krk : seuls le Léman, le lac de Constance et le lac Balaton ont-ils ainsi été primitivement conservés, avant que ce dernier ne soit finalement éclipsé par le carton julio-dalmate. Quant aux lagunes et aux étangs côtiers, quelquefois plus étendus que l'île de Krk mais se présentant souvent sous un aspect laniéré, la plupart d'entre eux (à l'exception notable de la lagune de Szczecin, de l'IJsselmeer, du Markermeer, de l'Escaut oriental etc.) ont été sacrifiés par le lissage des

lignes correspondant au tracé des côtes ; la représentation des flèches et cordons littoraux étirés entre ces étendues d'eau et la mer n'aurait du reste, dans la majeure partie des cas, pas pu dépasser le niveau élevé du seuil de séparation impliqué par le bas degré de l'échelle retenue (cf. ci-dessus 4.3.1).

4.4 Écritures

Les écritures sont limitées aux glottonymes et apparaissent seulement sur la carte de base, sous la forme abrégée dont il est fait usage dans les articles du DÉRom. Éléments d'habillage mis à part, chaque déclinaison particulière de cette carte est donc muette.

5 Composition de détail et figuration

5.1 Faciès étymologique et échelle de complexité

Le comportement de chacun des idiomes mis en carte détermine, relativement aux deux paramètres étymologiques énoncés dans le programme de mise en carte (continuation de l'étymon et rattachement à un [sous-]type), une configuration qui lui est singulière, ou bien qu'il partage avec tout ou partie de ses congénères. Nous appelons *faciès étymologique* une telle configuration.

En conditionnant la complexité d'un article étymologique au nombre de faciès qu'il implique, au nombre de (sous-)types impliqués par chacun de ces faciès, et au nombre d'emprunts extraromans qu'il mentionne, on repère d'emblée les articles non complexes, échappant au travail de mise en carte : ce sont ceux pour lesquels tous les idiomes principaux présentent des continuateurs de l'étymon, tous du même type (et donc de même faciès), et pour lesquels l'étymon n'a fait l'objet d'aucun emprunt extraroman. Sur les 136 articles du DÉRom qui forment la nomenclature de notre typologie,¹¹ seize, qui ne seront donc pas mis en carte, vérifient cette situation : */'ann-u/, */'batt-e-/, */'βend-e-/, */'biβ-e-/, */'dεke/, */'dɔrm-i-/, */'erb-a/, */'φili-u/, */'gröss-u/, */'karn-e/, */'kul-u/, */'lun-a/, */'mɔnt-e/, */'part-e/, */'surd-u/ et */'tali-a-.

Les autres articles, au nombre de cent vingt, présentent un degré de complexité que nous définissons ici par ordre croissant, selon des patrons identifiés

¹¹ Il s'agit des articles dont la première mise en ligne est antérieure au 31 octobre 2015.

par un code numérique à quatre compartiments. Le premier compartiment donne le nombre de types ou sous-types, le deuxième celui de faciès étymologiques ; le troisième et le dernier indiquent la valeur des paramètres « lacune » et « emprunt », « 0 » signifiant ‘aucun(e)’, « 1 » ‘au moins un(e)’. Le patron 1-1-0-0 correspond à la situation des seize articles mentionnés ci-dessus.

1-1-0-1. Type (A) et faciès (A) uniques, aucune lacune dans la continuation de l'étymon, au moins un emprunt extraroman : cinq articles (*'/batt-e-/ , *'/βin-u/ , *'/φon't-an-a/ , *'/kant-a-/ , *'/pal-u/). Le seul intérêt d'une mise en carte, lequel, en considération du rapport entre l'espace occupé par le document et le caractère anecdotique de l'information que ce dernier entend offrir au lecteur en complément à sa lecture de l'article, semble faible, est le repérage des phénomènes d'emprunt. Cf. dictionnaire, cartes 4 *'/φon't-an-a/ (ici 405), 6 *'/kant-a-/ (ici 414) et 16 *'/pal-u/ (ici 475).

1-2-1-0. Type unique (A), deux faciès (A, ∅), aucun emprunt extraroman : 27 articles (*'/a'ket-u/² , *'/akr-u/ , *'/aud-i-/ , *'/baβ-a/ , *'/barb-a/² , *'/βol-a-/ , *'/eks-i-/ , *'/φaβ-a/ , *'/iak-e-/ , *'/im'prumut-a-/ , *'/ka'ten-a/ , *'/klaβ-e/ , *'/lmpid-u/ , *'/lɔk-u/ , *'/lɔng-e/ , *'/lɔng-u/ , *'/ma'gistr-a/ , *'/ment-a/ , *'/mnu-a-/ , *'/mon't-ani-a/ , *'/pekk-a-/ , *'/pek'k-at-u/ , *'/plak-e-/ , *'/preti-u/ , *'/rod-e-/ , *'/sa'lut-a-/ , *'/skriβ-e-/). Le seul intérêt d'une mise en carte, peut-être non moins faible, est le repérage des lacunes de postérité. Cf. dictionnaire, cartes 1 *'/akr-u/ (ici 376), 9 *'/klaβ-e/ (ici 427), 12 *'/lmpid-u/ (ici 450), 14 *'/ment-a/ (ici 457) et 18 *'/sa'lut-a-/ (ici 487).

1-2-1-1. Type unique (A), deux faciès (A, ∅), au moins un emprunt extraroman : 21 articles (*'/a'gust-u/ , *'/a'ket-u/¹ , *'/a'pril-e/ , *'/a'pril-i-u/ , *'/φe'βrari-u/ , *'/φrang-e-/ , *'/ka'ball-a/ , *'/ka'ball-u/ , *'/kasi-u/ , *'/laud-a-/ , *'/laur-u/ , *'/lukt-a-/ , *'/ma'gistr-u/ , *'/mai-u/ , *'/mart-i-u/ , *'/must-u/ , *'/nap-u/ , *'/rankid-u/ , *'/rɔt-a/ , *'/salβi-a/ , *'/uɔng-e-/ ; cf. dictionnaire, cartes 11 *'/laud-a-/ (ici 445), 13 *'/lukt-a-/ (ici 454) et 17 *'/rankid-u/ (ici 484).

2-2-0-0. Deux types (A, B), deux faciès (A, AB), aucune lacune dans la continuation de l'étymon, aucun emprunt extraroman : deux articles (*'/ali-u/ et *'/man-u/ ; cf. ci-dessous carte 3 *'/ali-u/ , ici 129).

2-2-0-1. Deux types (A, B), deux faciès (A, AB), aucune lacune dans la continuation de l'étymon, au moins un emprunt extraroman : deux articles (*'/barb-a/¹ et *'/kresk-e-/ ; cf. ci-dessous carte 10 *'/barb-a/¹ , ici 136).

2-2-1-0. Deux types (A, B), deux faciès (AB, ∅), aucun emprunt extraroman : deux articles (*'/es'kolt-a-/ et *'/kuand-o/ ; cf. dictionnaire, carte 10 *'/kuand-o/ , ici 431).

2-3-0-0. Deux types (A, B), trois faciès (A, B, AB), aucune lacune dans la continuation de l'étymon, aucun emprunt extraroman : cinq articles (*'/anim-a/ ,

*/'dɛnt-e/, */'ɸak-e-/, */'laks-a-/ et */'nɪβ-e/); cf. ci-dessous carte 4 */'anim-a/, ici 130).

2-3-1-0. Deux types (A, B), trois faciès (soit A, B, Ø, soit B, AB, Ø), aucun emprunt extraroman : huit articles (*/as'kult-a-/, */'ɸug-e-/, */'ɪm-'prɛst-a-/, */'karpin-u/, */'kred-e-/, */'prɛst-a-/, */'sparg-e-/ et */'ti'tion-e/; cf. ci-dessous carte 8 */'as'kult-a-/, ici 134).

2-3-1-1. Deux types (A, B), trois faciès (A, B, Ø), au moins un emprunt extraroman : un article (*/'βindik-a-/; cf. ci-dessous carte 11, ici 137).

2-4-1-0. Deux types (A, B), quatre faciès (A, B, AB, Ø), aucun emprunt extraroman : neuf articles (*/'βi'n-aki-a/, */'grass-u/, */'kad-e-/, */'mølg-e-/, */'mur-a/, */'nɪtid-u/, */'s-βɔl-a-/, */'tɔn-a-/ et */'trɛm-ul-a-/; cf. dictionnaire, cartes 3 */'grass-u/ (ici 397), 13 */'nɪtid-u/ (ici 454) et 21 */'trɛm-ul-a-/ (ici 506).

2-4-1-1. Deux types (A, B), quatre faciès (A, B, AB, Ø), au moins un emprunt extraroman : deux articles (*/'kas'tani-a/ ~ */'kas'tni-a/ et */'nod-u/; cf. ci-dessous carte 21 */'kas'tani-a/ ~ */'kas'tni-a/, ici 147).

3-3-0-0. Trois types (A, B, C), trois faciès (A, B, C), aucune lacune dans la continuation de l'étymon, aucun emprunt extraroman : un article (*/'pan-e/; cf. ci-dessous carte 31, ici 157).

3-4-0-1. Trois types (A, B, C), quatre faciès (A, B, C, BC), aucune lacune dans la continuation de l'étymon, au moins un emprunt extraroman : deux articles (*/'lakt-e/ et */'pɔnt-e/; cf. ci-dessous carte 27 */'lakt-e/, ici 153).

3-5-1-0. Trois (sous-)types (A, B, C), cinq faciès (soit A, B, C, BC, Ø, soit A, AB, AC, ABC, Ø), aucun emprunt extraroman : quatre articles (*/'ɸɛn-u/ ~ */'ɸɛn-u/, */'res'pɔnd-e-/, */'rɔmp-e-/ et */'sal-e/; cf. ci-dessous carte 17 */'ɸɛn-u/ ~ */'ɸɛn-u/, ici 143).

3-5-1-1. Trois types (A, B, C), cinq faciès (soit A, B, C, BC, Ø, soit B, C, AC, ABC, Ø), au moins un emprunt extraroman : deux articles (*/'βad-u/ et */'brum-a/; cf. ci-dessous carte 9 */'βad-u/, ici 135).

3-6-1-0. Trois (sous-)types (A, B, C), six faciès (soit A, B, C, AB, ABC, Ø, soit A, B, AB, BC, ABC, Ø, soit B, C, AB, BC, ABC, Ø), aucun emprunt extraroman : trois articles (*/'ɛder-a/, */'plan't-agin-e/ et */'ɔnkt-u/; cf. ci-dessous carte 14 */'ɛder-a/, ici 140).

3-6-1-1. Trois (sous-)types (A, B, C), six faciès (soit A, B, C, AB, AC, Ø, soit A, B, C, AB, ABC, Ø, soit A, C, AB, AC, ABC, Ø), au moins un emprunt extraroman : quatre articles (*/'dis-ka'βall-ik-a/, */'mɛnt-e/, */'sa'gɪtt-a/ et */'trɛm-e-/; cf. dictionnaire, carte 22 */'trɛm-e-/ , ici 512).

3-7-1-0. Trois types (A, B, C), sept faciès (A, B, C, AC, BC, ABC, Ø), aucun emprunt extraroman : un article (*/'luk-e-/; cf. ci-dessous carte 28, ici 154).

4-5-1-1. Quatre (sous-)types (A, B, C, D), cinq faciès (A, AD, ACD, ABCD, $\emptyset$), au moins un emprunt extraroman : un article (**/ka'βall-ik-a-/* ; cf. ci-dessous carte 20, ici 146).

4-6-1-1. Quatre sous-types (A, B, C, D), six faciès (A, B, C, D, AC, $\emptyset$), au moins un emprunt extraroman : un article (**/'rap-u-/* ; cf. ci-dessous carte 34, ici 160).

4-7-1-0. Quatre sous-types (A, B, C, D), sept faciès (A, C, AB, AD, ABD, ABCD, $\emptyset$), aucun emprunt extraroman : un article (**/re'tund-u-/* ; cf. ci-dessous carte 35, ici 161).

4-8-0-1. Quatre sous-types (A, B, C, D), huit faciès (A, C, D, AB, AC, BC, CD, ACD), aucune lacune dans la continuation de l'étymon, au moins un emprunt extraroman : un article (**/'φratr-e-/* ; cf. ci-dessous carte 18, ici 144).

4-8-1-0. Quatre sous-types (A, B, C, D), huit faciès (soit A, B, D, AC, BC, ACD, ABCD, $\emptyset$, soit A, D, AB, AD, CD, ABD, ACD, $\emptyset$), aucun emprunt extraroman : deux articles (**/'agr-u-/* et **/'tli-a-/* ; cf. dictionnaire, carte 21 **/'tli-a-/*, ici 506).

4-8-1-1. Quatre sous-types (A, B, C, D), huit faciès (A, C, AB, AC, BC, ABC, ABCD, $\emptyset$), au moins un emprunt extraroman : un article (**/m-ka'βall-ik-a-/* ; cf. ci-dessous carte 19, ici 145).

5-8-1-0. Cinq (sous-)types (A, B, C, D, E), huit faciès (E, AB, BCD, BDE, ABCD, BCDE, ABCDE, $\emptyset$), aucun emprunt extraroman : un article (**/'dɔl-u-/* ; cf. ci-dessous carte 12, ici 138).

5-9-1-0. Cinq (sous-)types (A, B, C, D, E), neuf faciès (A, AC, AD, BD, ABD, ACE, BDE, ABDE, $\emptyset$), aucun emprunt extraroman : un article (**/'dʊ-i-/* ; cf. ci-dessous carte 13, ici 139).

5-10-0-0. Cinq (sous-)types (A, B, C, D, E), dix faciès (soit AB, BC, BCD, BCE, BDE, ABCD, ABCE, ABDE, BCDE, ABCDE, soit B, E, AB, AD, BD, CD, ACD, ADE, BCD, ABCD), aucune lacune dans la continuation de l'étymon, aucun emprunt extraroman : deux articles (**/'klam-a-/* et **/'lɛβ-a-/* ; cf. ci-dessous carte 22 **/'klam-a-/*, ici 148).

6-10-1-0. Six (sous-)types (A, B, C, D, E, F), dix faciès (A, B, C, E, F, AB, AC, AF, ABCD, $\emptyset$), aucun emprunt extraroman : un article (**/'akuil-a-/* ; cf. ci-dessous carte 2, ici 128).

Au-delà de dix faciès étymologiques, une exigence de clarté, corrélée à la règle de lisibilité énoncée plus haut (cf. 4.3.1), nous prescrit de distribuer la mise en carte de l'article entre plusieurs cartes. Tel est le cas de **/'arbor-e-/*, **/'φamen-/*, **/'kaput-/*, **/'kuɛr-e-/*, **/'la'brusk-a/* ~ **/'la'brusk-a/*, **/'lumen-/*, **/'pes-u/* et **/'s-tre'm-e-sk-e-/*.

Bien que les matériaux s'y répartissent entre six (sous-)types (**/'kaput-/*, **/'kuɛr-e-/*, **/'la'brusk-a/* ~ **/'la'brusk-a/*, **/'s-tre'm-e-sk-e-/*), ou dix (**/'lumen/*), voire onze (**/'pes-u/*) ou douze (**/'arbor-e-/*, **/'φamen/*), cette prescription con-

duit à les réassigner à des patrons de moindre degré : 2·3·0·0 (*/'kaput/ et */'lumen/, types sémantiques), 2·3·0·1 (*/'arbor-e/, types microsyntactiques), 2·3·1·0 (*/'kuɛr-e-, types morphologiques), 2·3·1·1 (*/'la'brusk-a/ ~ */'la'brusk-a/, types microsyntactiques), 2·4·1·0 (*/'s-tre'm-e-sk-e-, types morphologiques), 3·4·1·0 (*/'ϕamen/, types sémantiques), 3·5·0·0 (*/'kaput/, types microsyntactiques et formels), 3·5·0·1 (*/'arbor-e/, types sémantiques ; */'arbor-e/, types formels), 3·5·1·1 (*/'pes-u/, types morphologiques et microsyntactiques), 3·7·1·0 (*/'kuɛr-e-, types sémantiques ; */'s-tre'm-e-sk-e-, types sémantico-valenciels), 4·5·1·1 (*/'la'brusk-a/ ~ */'la'brusk-a/, types formels), 5·7·1·0 (*/'ϕamen/, types microsyntactiques, morphologiques et formels), 5·8·1·1 (*/'pes-u/, types sémantiques), 6·8·0·0 (*/'lumen/, types formels, morphologiques et microsyntactiques).

Cf. ci-dessous cartes 5–7 */'arbor-e/ (ici 131–133), 15–16 */'ϕamen/ (ici 141–142), 23–24 */'kuɛr-e- (ici 149–150), 25–26 */'la'brusk-a/ ~ */'la'brusk-a/ (ici 151–152), 29–30 */'lumen/ (ici 155–156), 32–33 */'pes-u/ (ici 158–159) ainsi que dictionnaire, cartes 7–8 */'kaput/ (ici 419–420) et 19–20 */'s-tre'm-e-sk-e- (ici 495–496).

5.2 Éliminations

Chacune des cartes servant d'illustration à un article du DÉRom est une réalisation non redondante de la carte de base, dont elle épouse le champ mais abandonne les écritures et ne conserve que les figurés pertinents :

- (1) aucune écriture n'est conservée ;
- (2) tous les autres objets non linéaires sont passés en blanc (cf. ci-dessus 4.4) ;
- (3) tout symbole ☛ est effacé s'il ne lui correspond pas d'emprunt ;
- (4) toute frontière linguistique est effacée si les aires qu'elle sépare sont de même faciès étymologique.

5.3 Figurés

Une fois ces objets éliminés, sont enfin portés sur les zones constitutives de la *Romania vetus* :

- (1) des teintes uniformes : aplats gris moyen (cf. ci-dessous carte 2 */'akuil-a/, ici 128, type */'akuli-a/), aplats gris sombre (cf. même carte, faciès $\emptyset$) ;
- (2) des textures, superposées ou non, en fonction du faciès : hachures parallèles horizontales à trame lâche (cf. même carte, type */'akuil-a/), hachures parallèles horizontales à trame dense (cf. ci-dessous carte 31 */'pan-e/, ici 157, type masculin originel), hachures parallèles verticales (cf. ci-dessous carte 2 */'akuil-a/, ici 128, type */'aikul-a/), hachures parallèles diagonales en barre

lâche (cf. même carte, type */'akul-a/), hachures parallèles diagonales en barre dense (cf. ci-dessous carte 29 */'lumen/, ici 155, type */'lu'min-a/ s.f.), hachures parallèles diagonales en bande lâche (cf. ci-dessous carte 2 */'akuil-a/, ici 128, type */'aukul-a/), hachures parallèles diagonales en bande dense (cf. ci-dessous carte 29 */'lumen/, ici 155, type */'lumin-e/ s.f.), semis de points régulier (cf. ci-dessous carte 2 */'akuil-a/, ici 128, type */'auguil-a/);

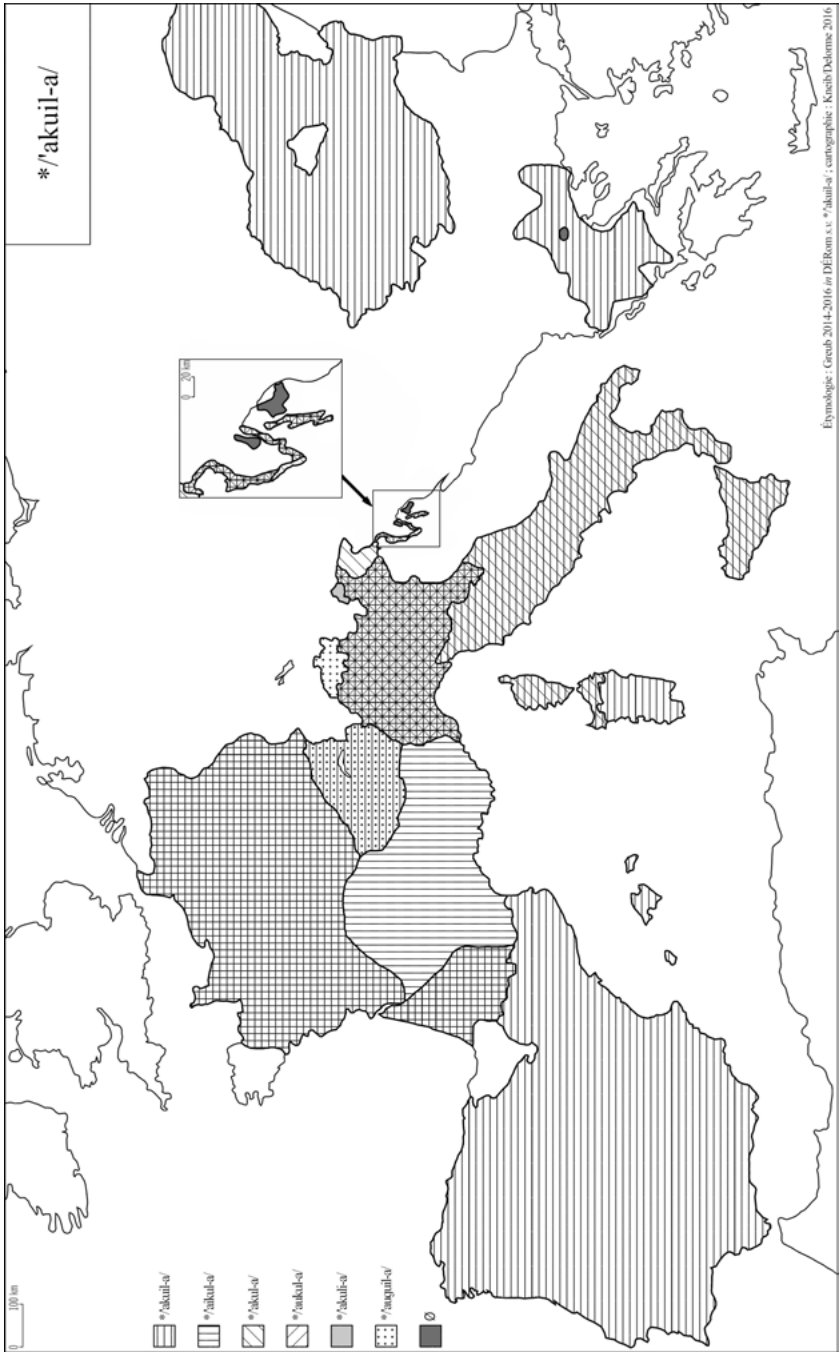
- (3) un figuré ponctuel : œillet (⊙), associé éventuellement à une ou plusieurs textures (cf. ci-dessous carte 12 */'dɔl-u/, ici 138, type 'compassion').

Pour chaque carte, le choix de la figuration incombe à l'auteure, laquelle, inspirée par un souci de clarté, puise dans ce jeu de figurés (qui n'est pas exhaustif de sa créativité) ceux qui lui paraissent le mieux combler cette préoccupation.

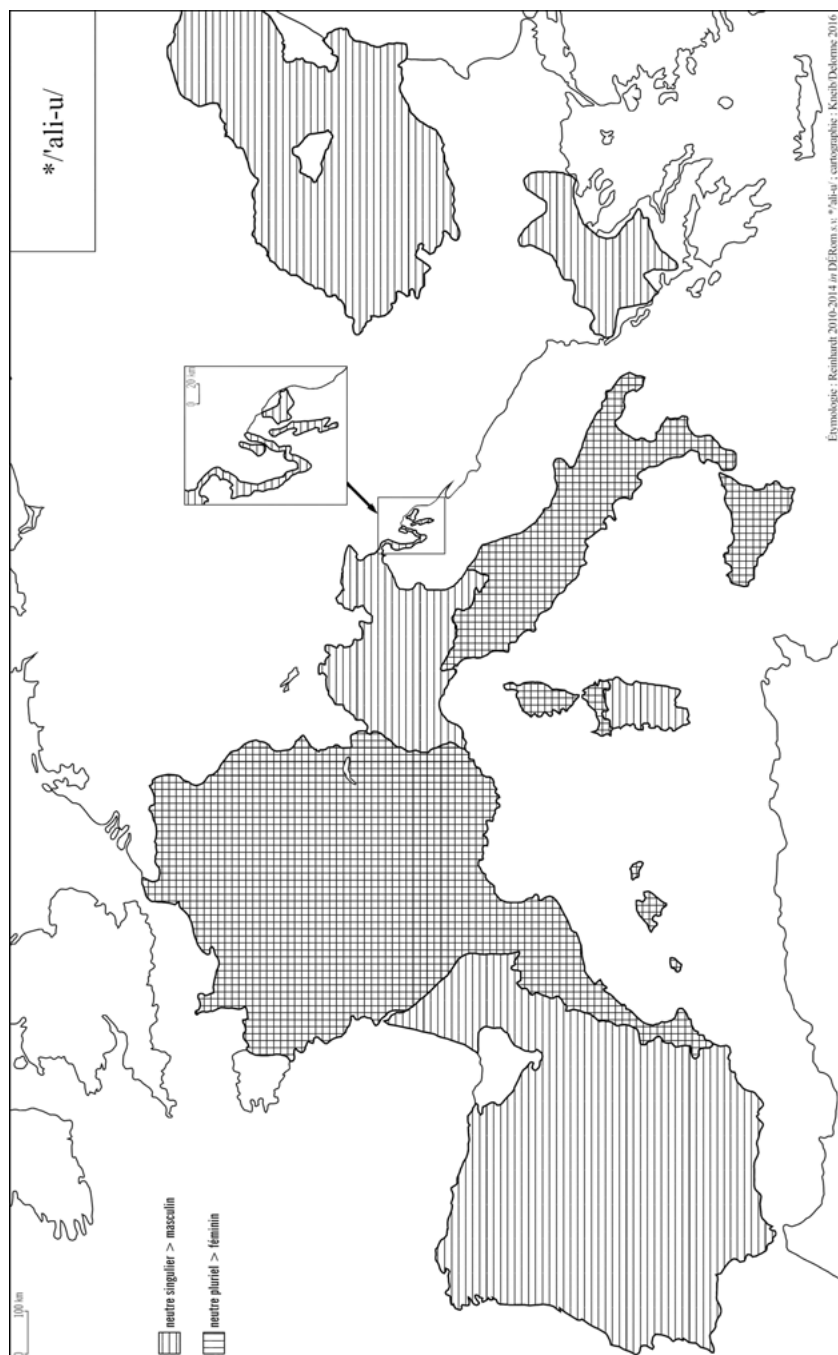
Cet art nous échappe. Il reviendra à sa praticienne d'en donner les règles dans le guide de dessin (cf. ci-dessus 1).

6 Bibliographie

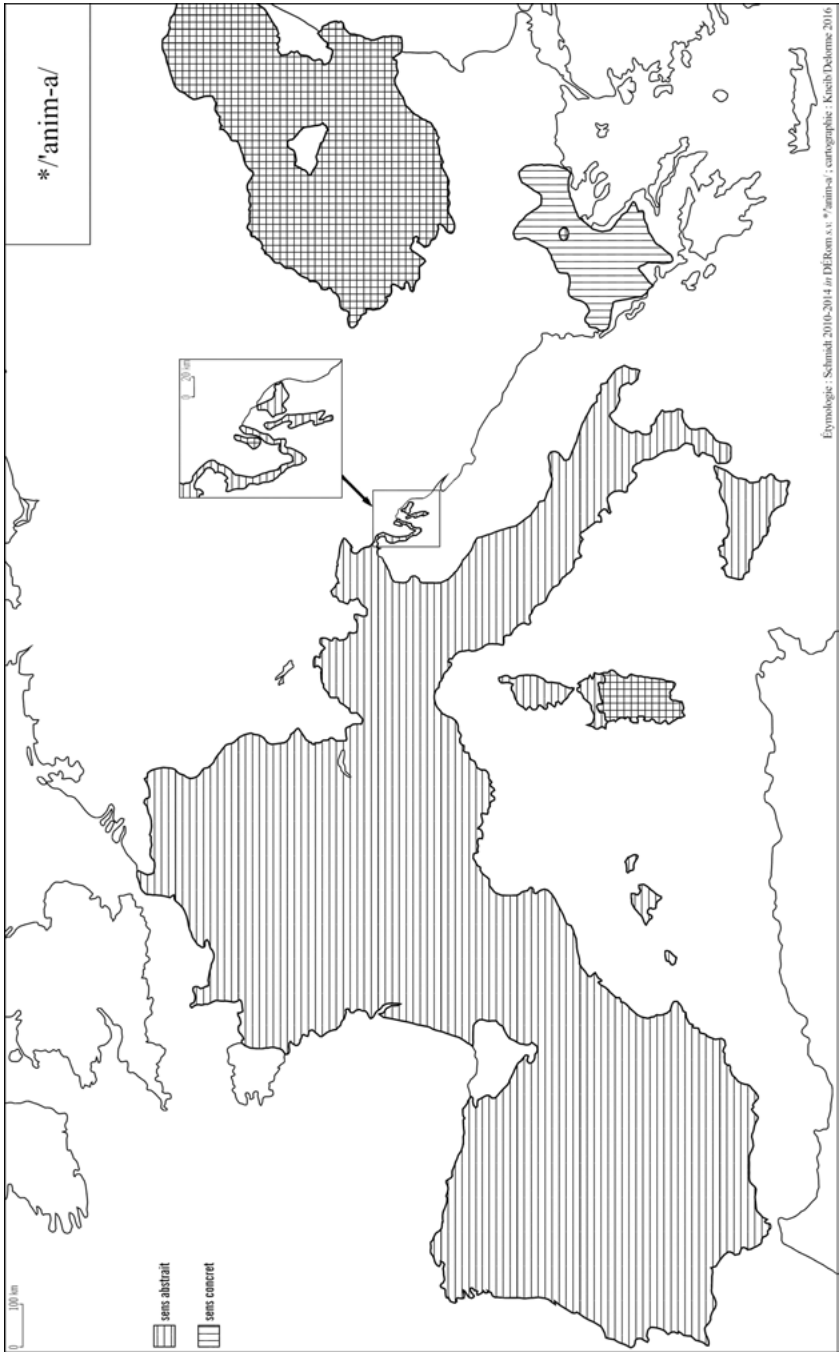
- Büchi, Eva, *Quelques repères concernant la structure du dictionnaire*, in : Dieter Kremer (ed.), *Dictionnaire historique de l'anthroponymie romane (PatRom). Présentation d'un projet*, Tübingen, Niemeyer, 1997, XCIII–CVIII.
- Buchi, Éva/Schweickard, Wolfgang, *Conception du projet*, in : Éva Buchi/Wolfgang Schweickard (edd.), *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom). Genèse, méthodes et résultats*, Berlin, De Gruyter, 2014, 5–38.
- Chambon, Jean-Pierre, *Vers une seconde mort du dalmate ? Note critique (du point de vue de la grammaire comparée) sur « un mythe de la linguistique romane »*, *Revue de linguistique romane* 78 (2014), 5–17.
- DÉRom 1 = Buchi, Éva/Schweickard, Wolfgang (edd.), *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom). Genèse, méthodes et résultats*, Berlin, De Gruyter, 2014.
- Falileyev, Alexandre I./Tristram, Hildegard L. C./Le Berre, Yves, *Le vieux-gallois*, Potsdam, Universitätsverlag Potsdam, 2008.
- Rouleau, Bernard, *Méthodes de la cartographie*, Paris, Presses du CNRS, 1991.
- Schuchardt, Hugo, *Die romanischen Lehnwörter im Berberischen*, Vienne, Kaiserliche Akademie der Wissenschaften/Hölder, 1918.
- Steinberg, Jean, *La carte topographique. Principes d'élaboration et modes d'utilisation*, Paris, Éditions C.D.U. et SEDES réunis, 1982.
- Vuletić, Nikola, *Le dalmate : panorama des idées sur un mythe de la linguistique romane*, *Histoire Épistémologie Langage* 35 (2013), 45–64.



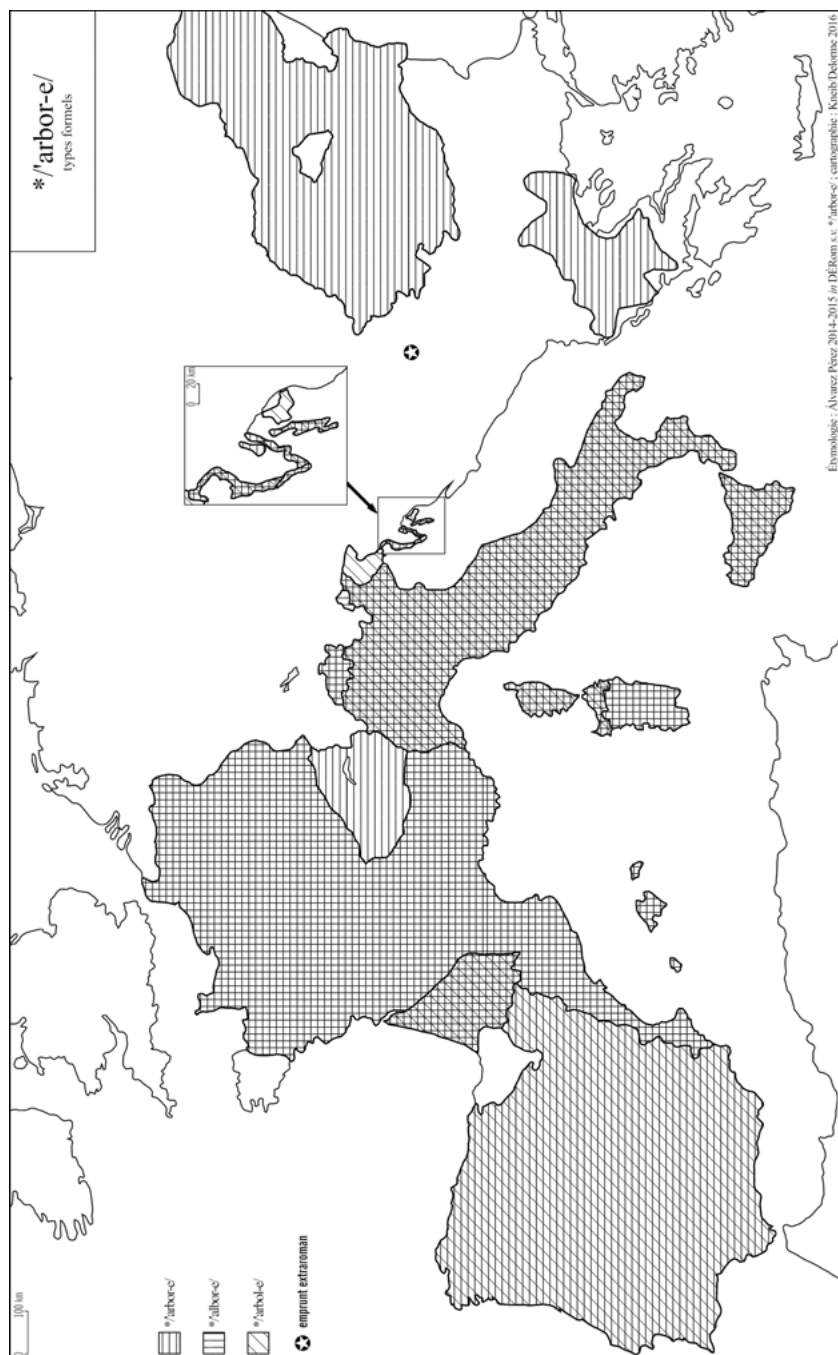
Carte 2 : */akuil-a/



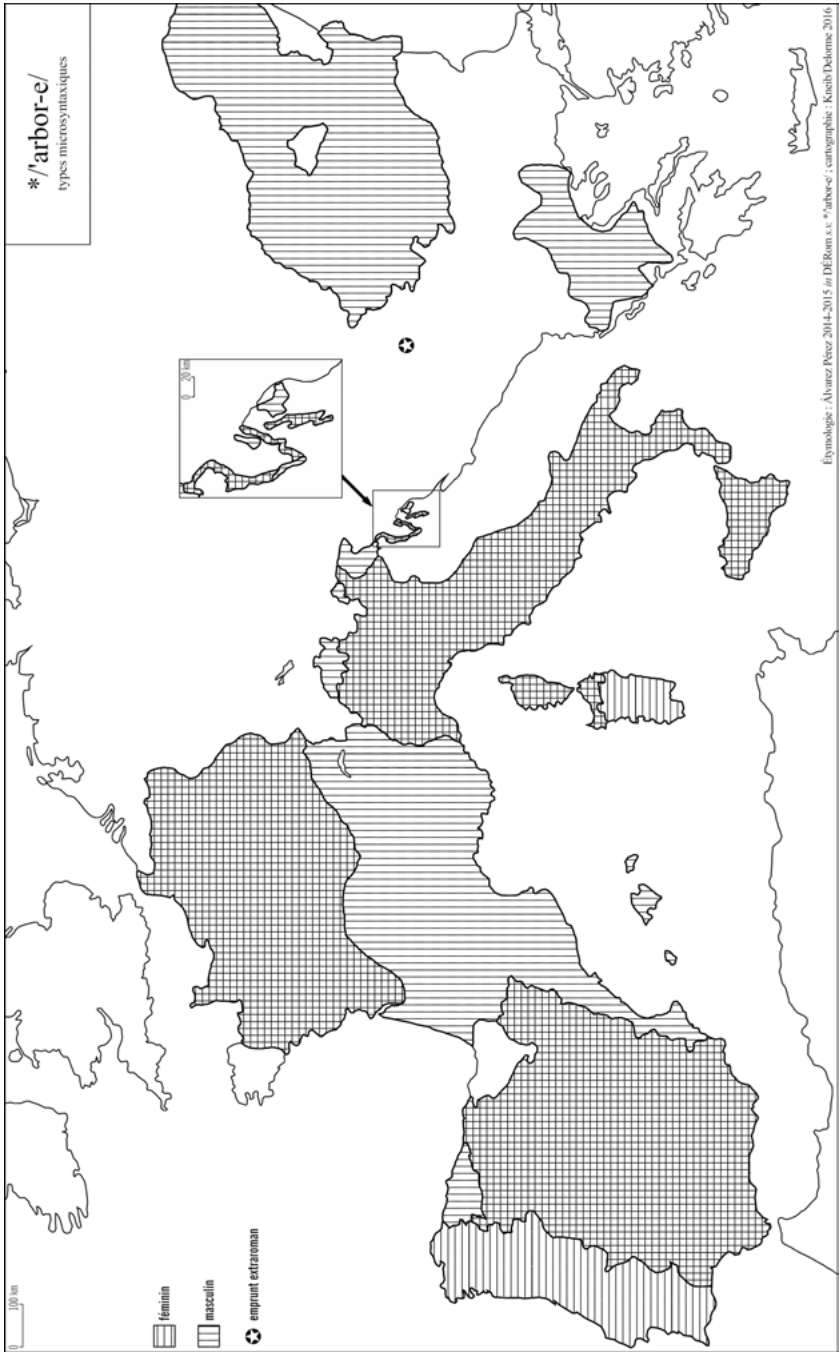
Carte 3 : */ali-u/



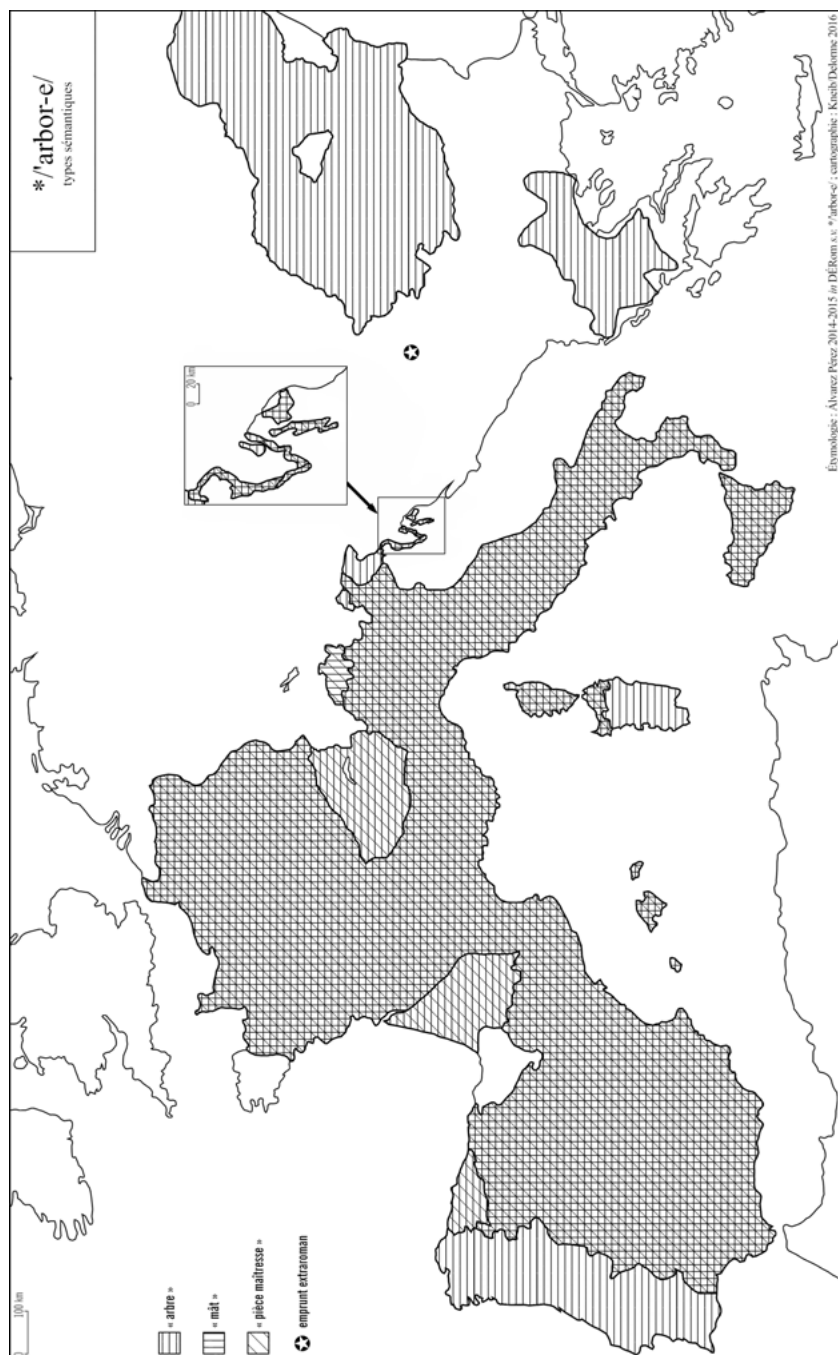
Carte 4: */anim-a/



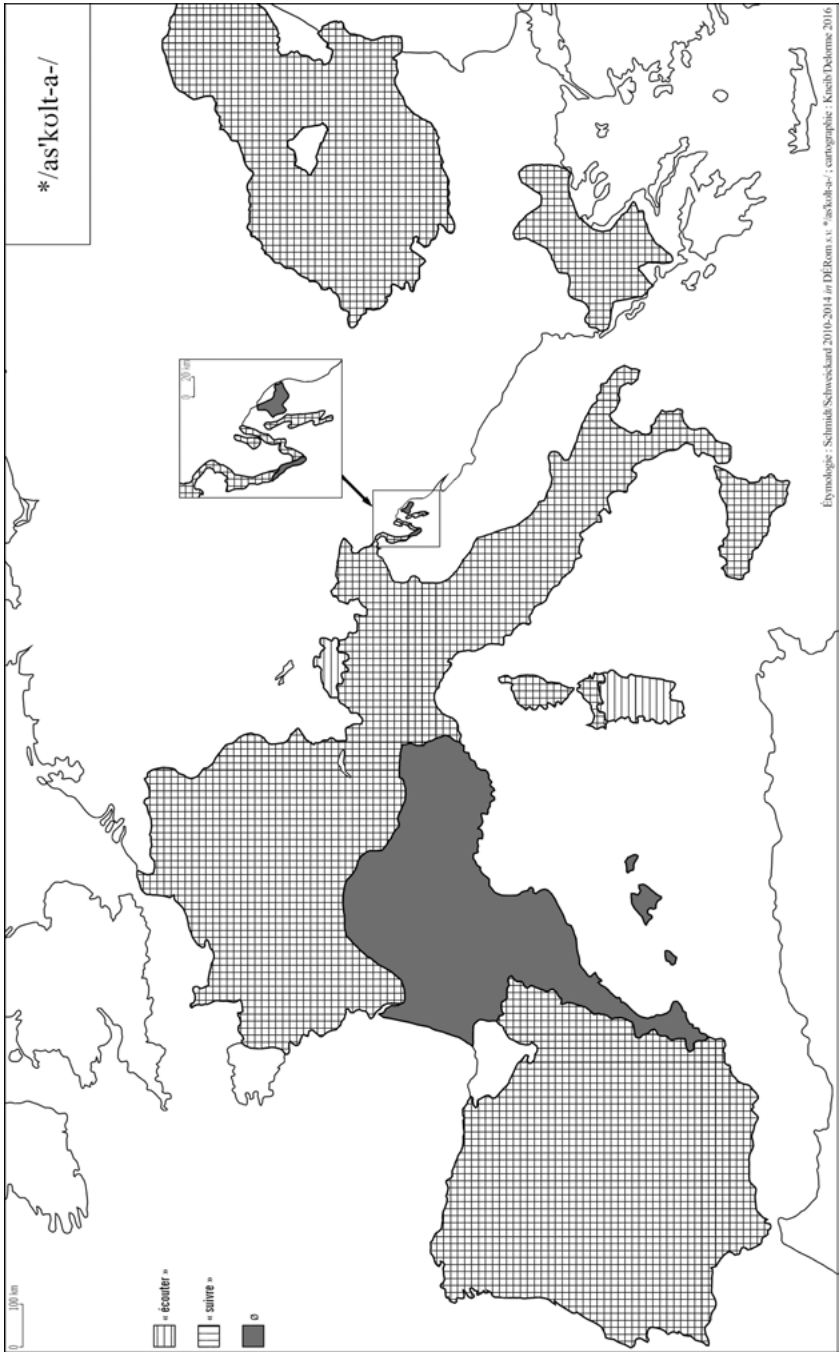
Carte 5 : */arbor-e/ (types formels)



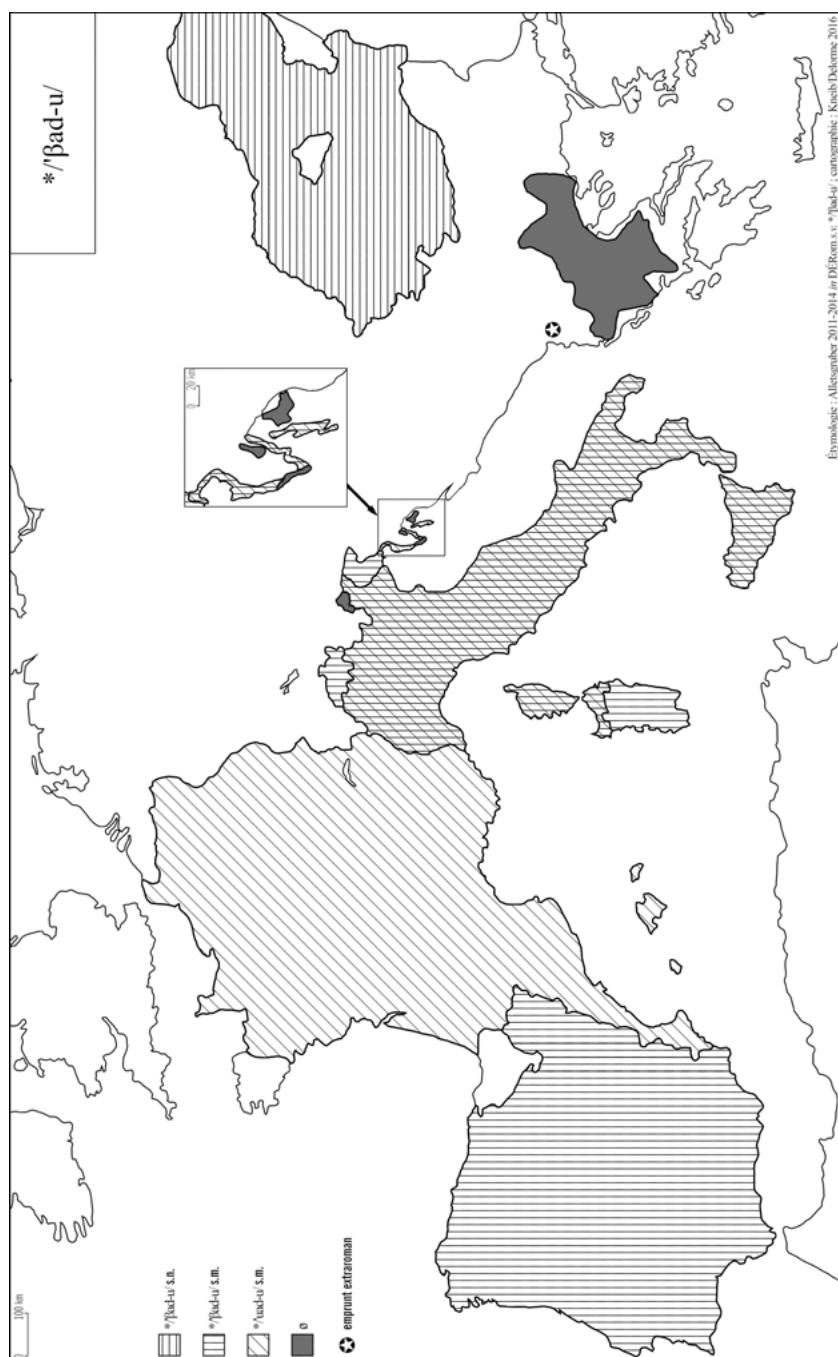
Carte 6 : */arbor-e/ (types microsyntaxiques)



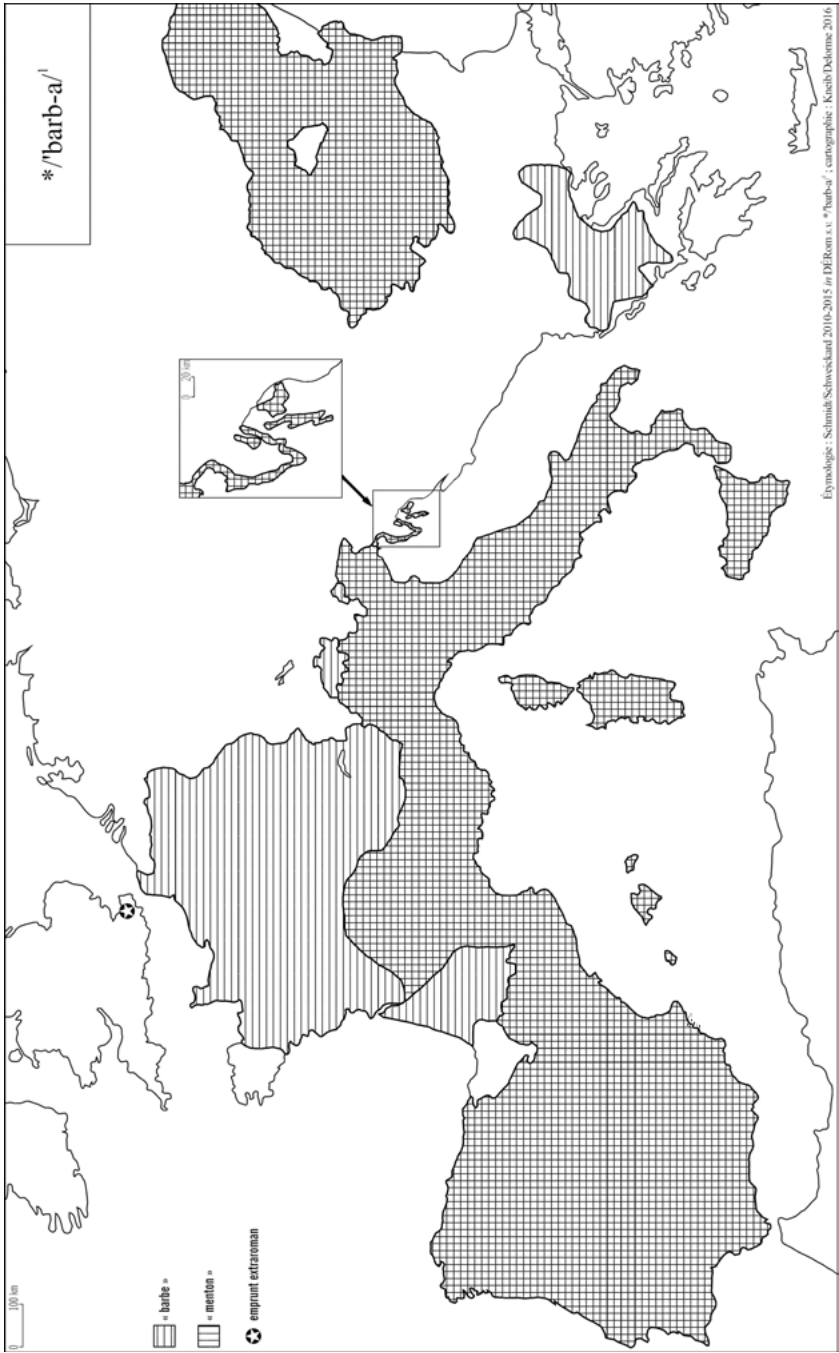
Carte 7 : *'arbor-e/ (types sémantiques)



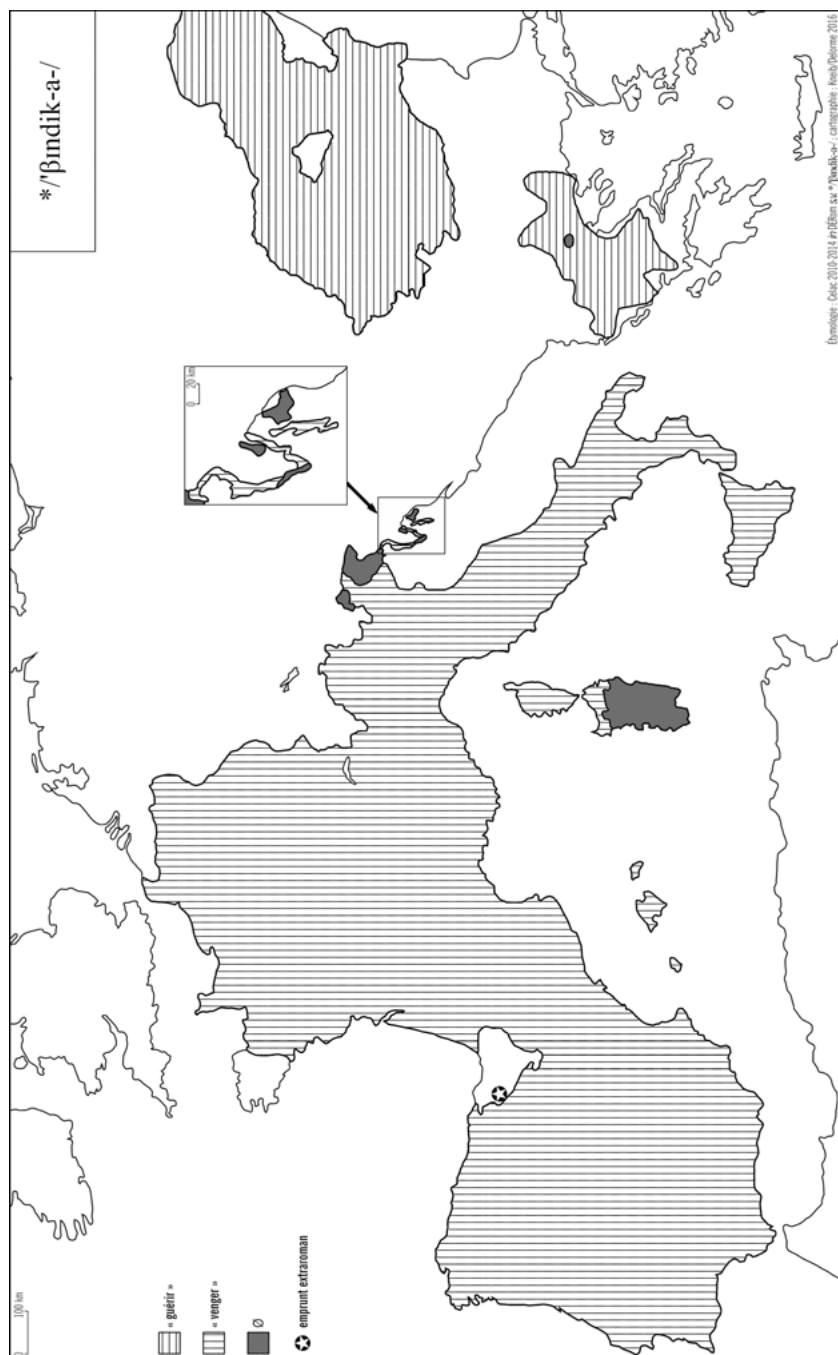
Carte 8 : */as'kolt-a-/



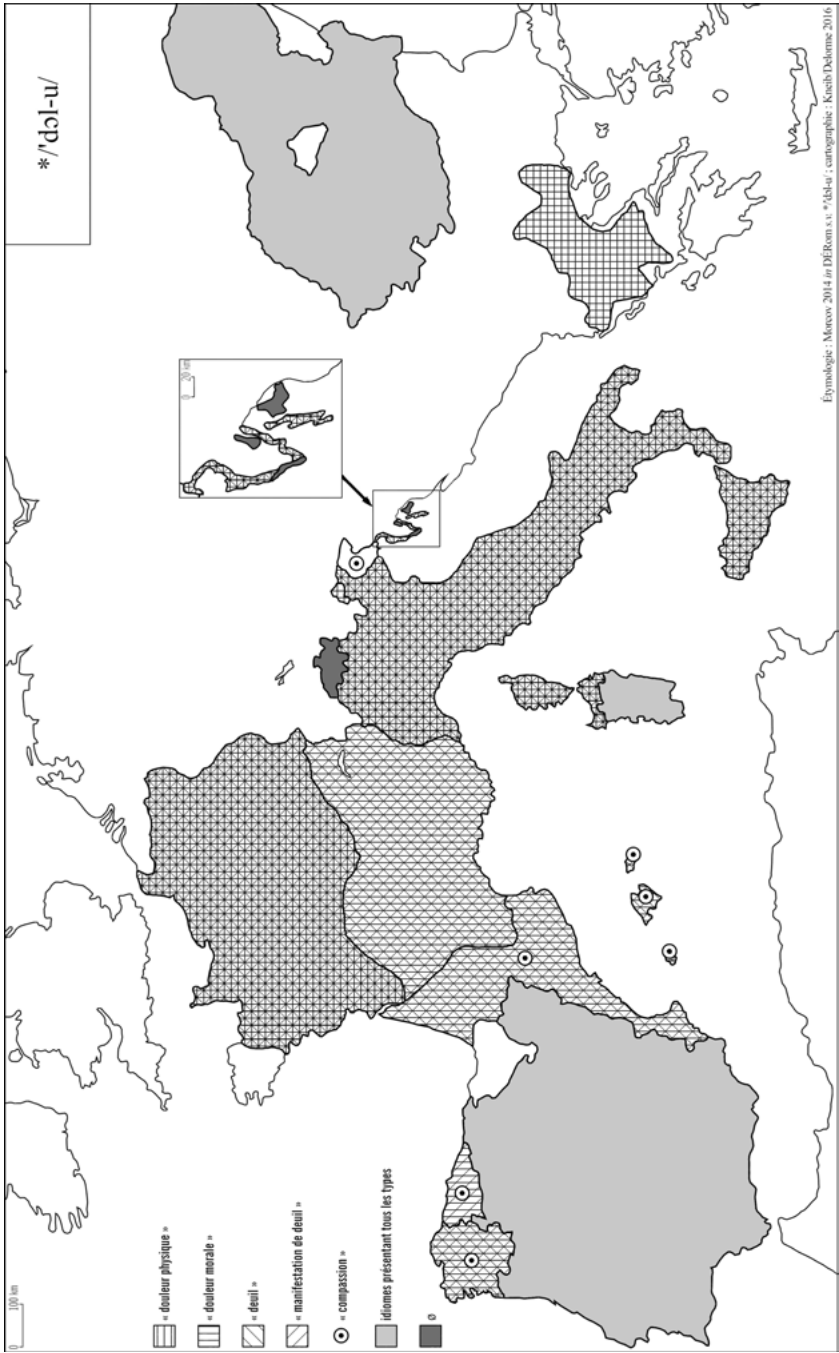
Carte 9 : */βad-u/



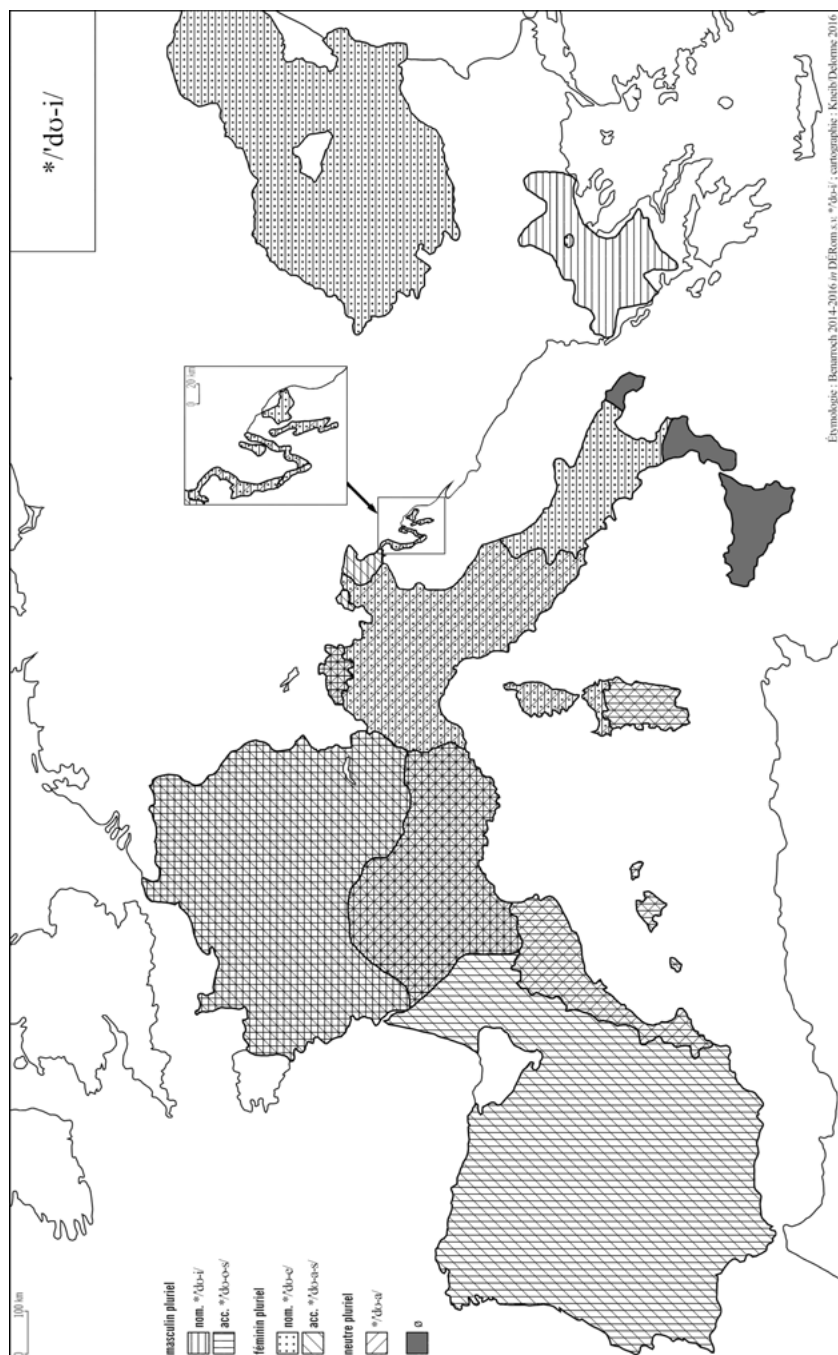
Carte 10 : */barb-a/¹



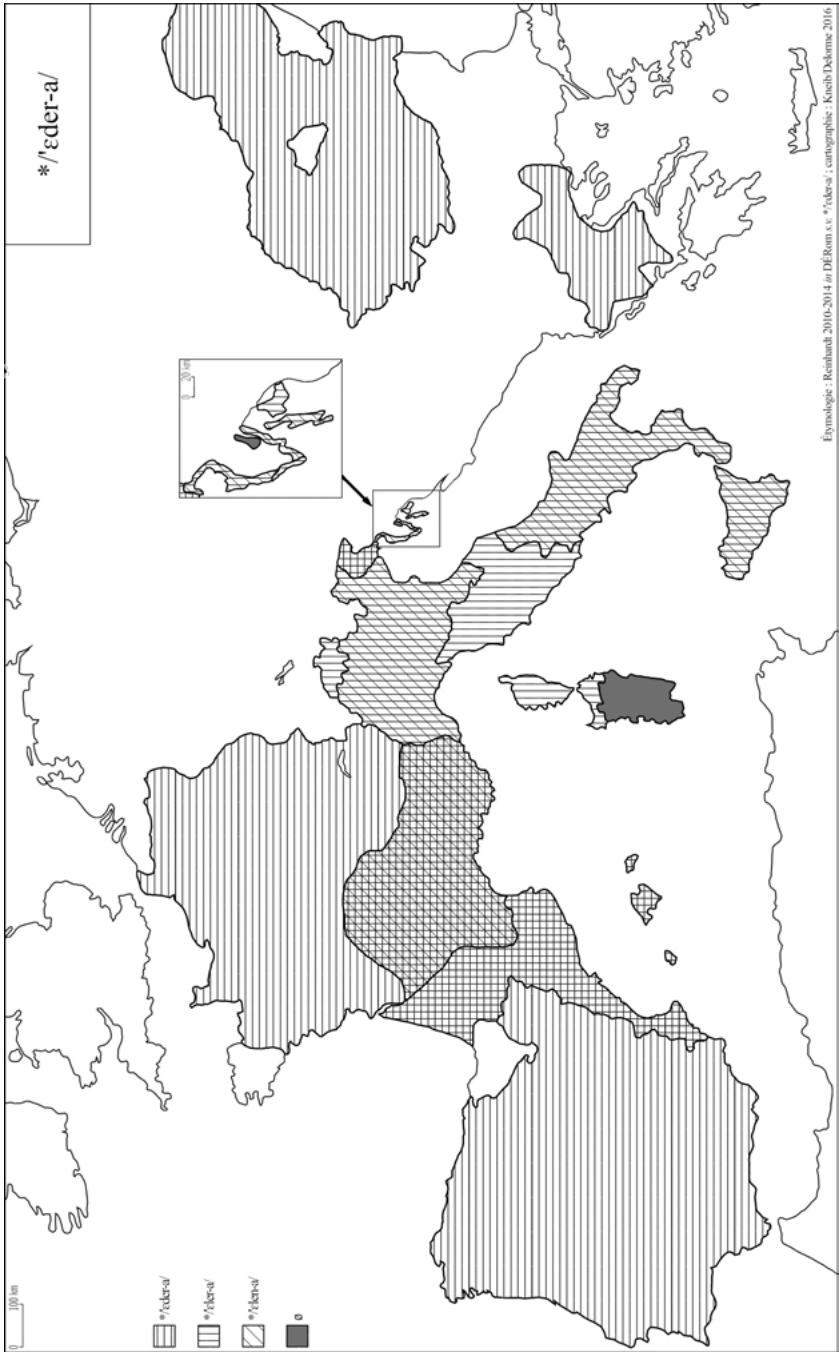
Carte 11 : */βndik-a-/



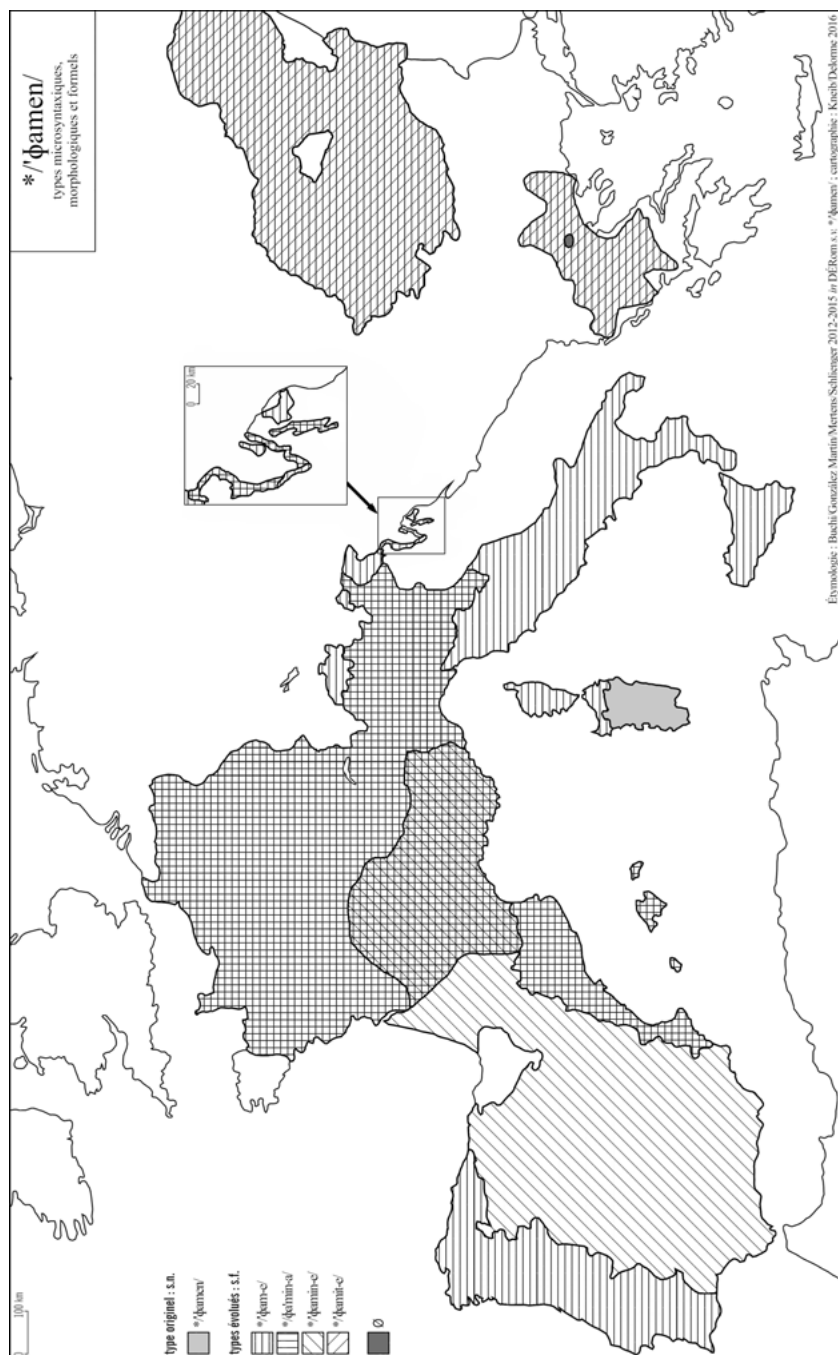
Carte 12 : */dɔl-u/



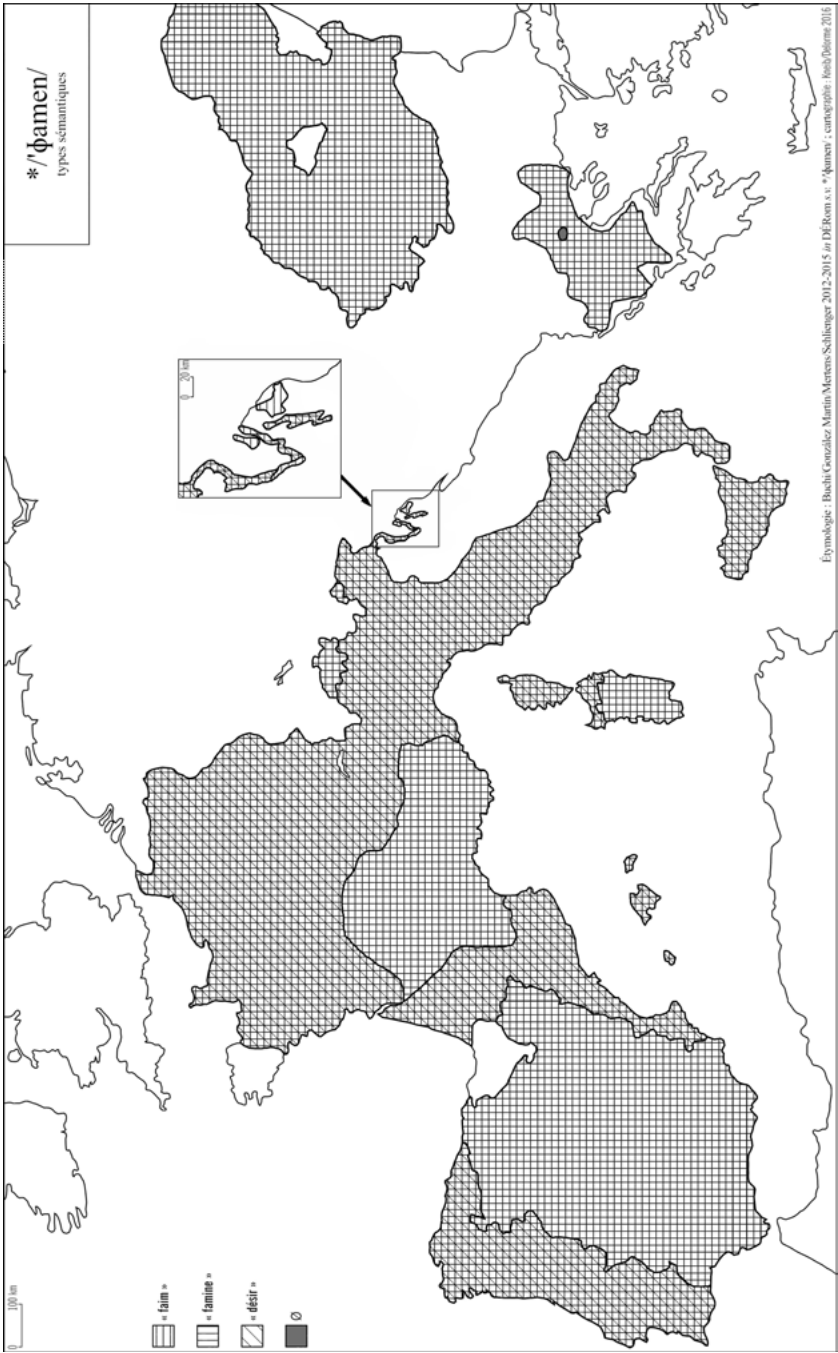
Carte 13 : */do-i/



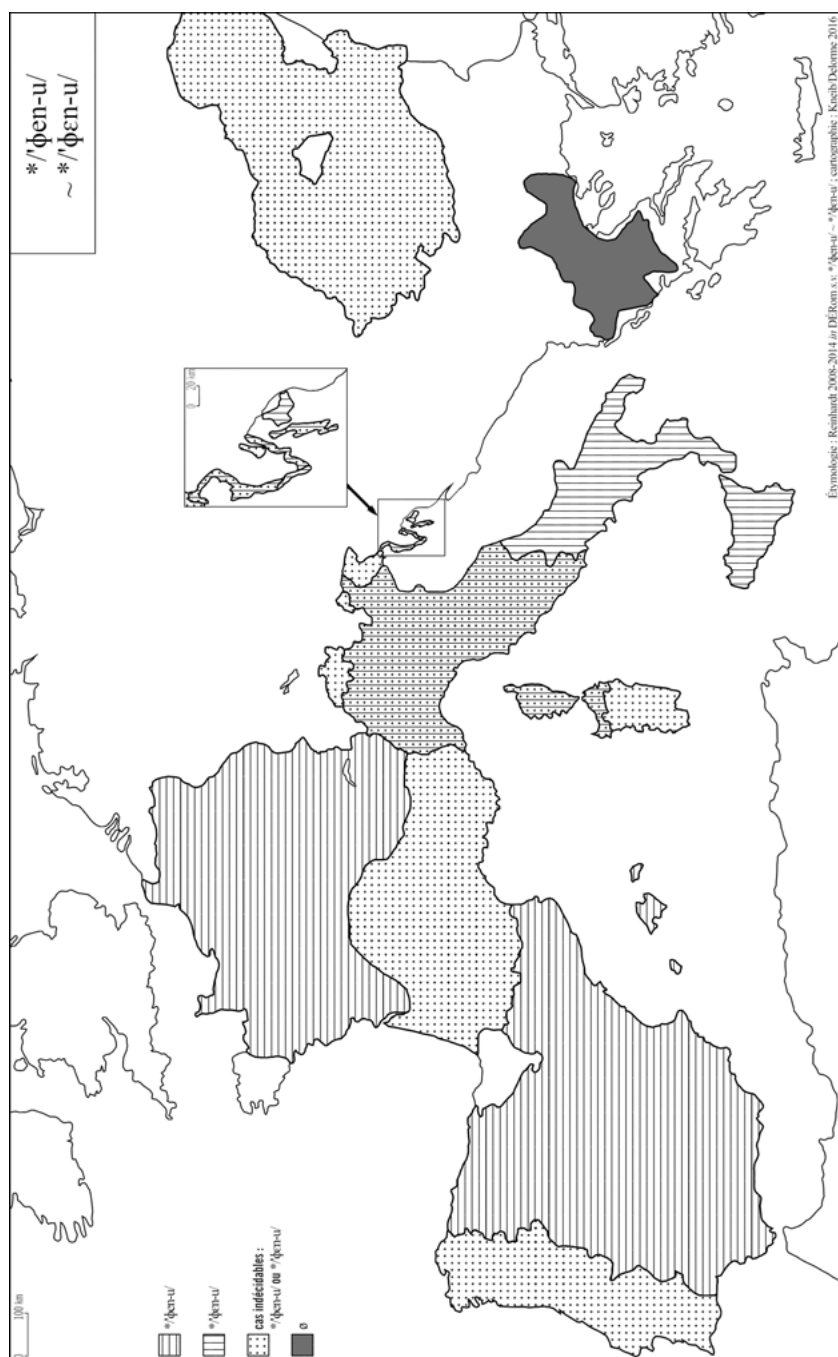
Carte 14 : $*/\epsilon\text{der-a}/$



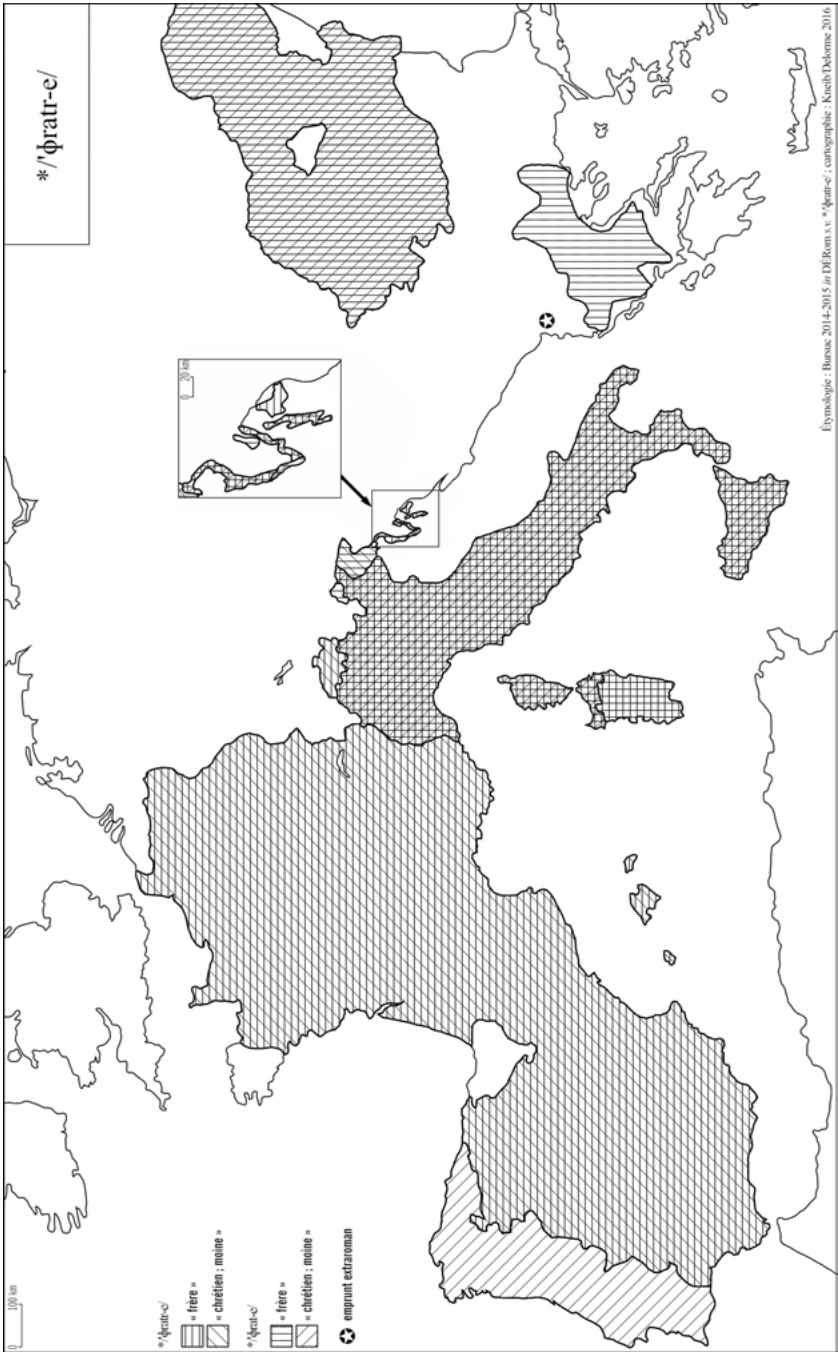
Carte 15 : * /'ɸamen/ (types microsyntaxiques, morphologiques et formels)



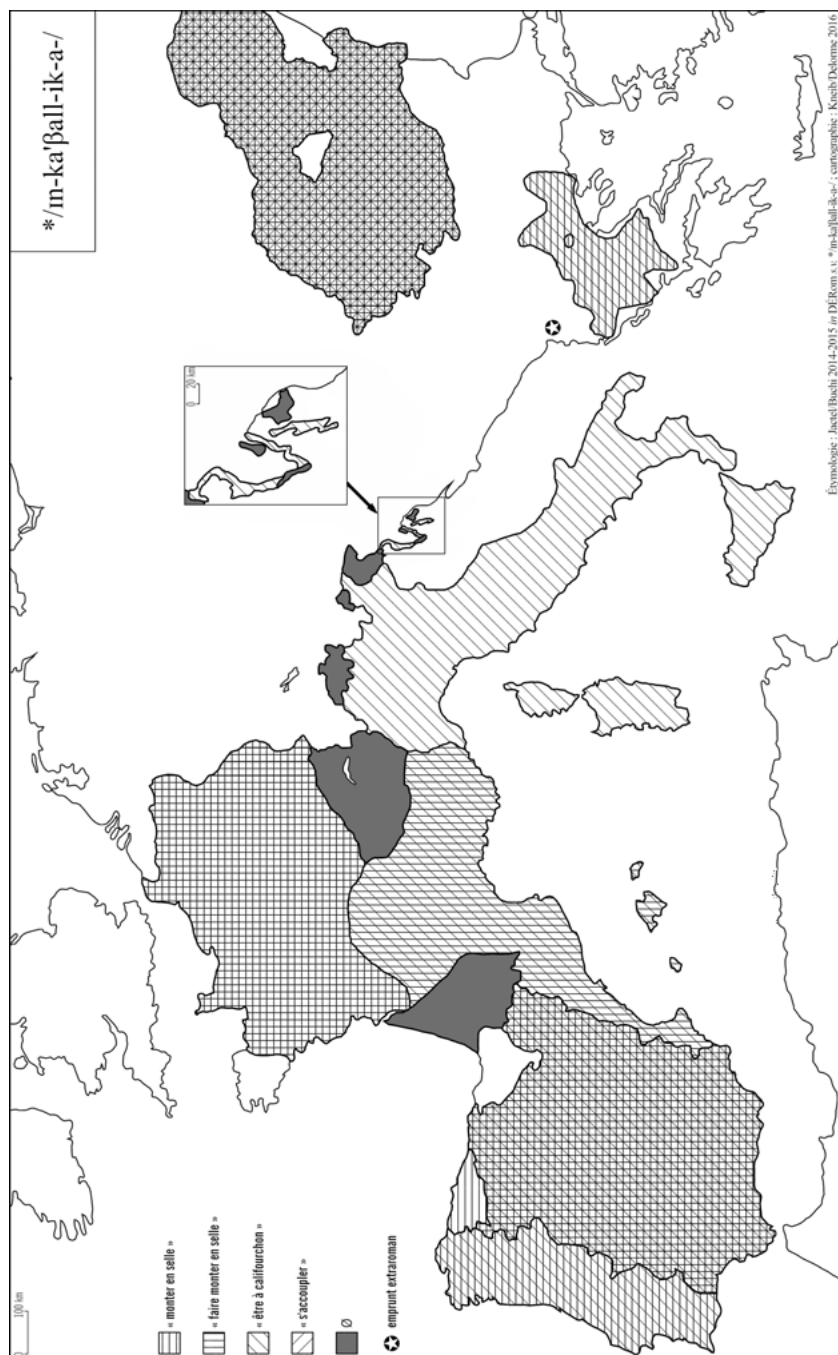
Carte 16 : * /ʰamen/ (types sémantiques)



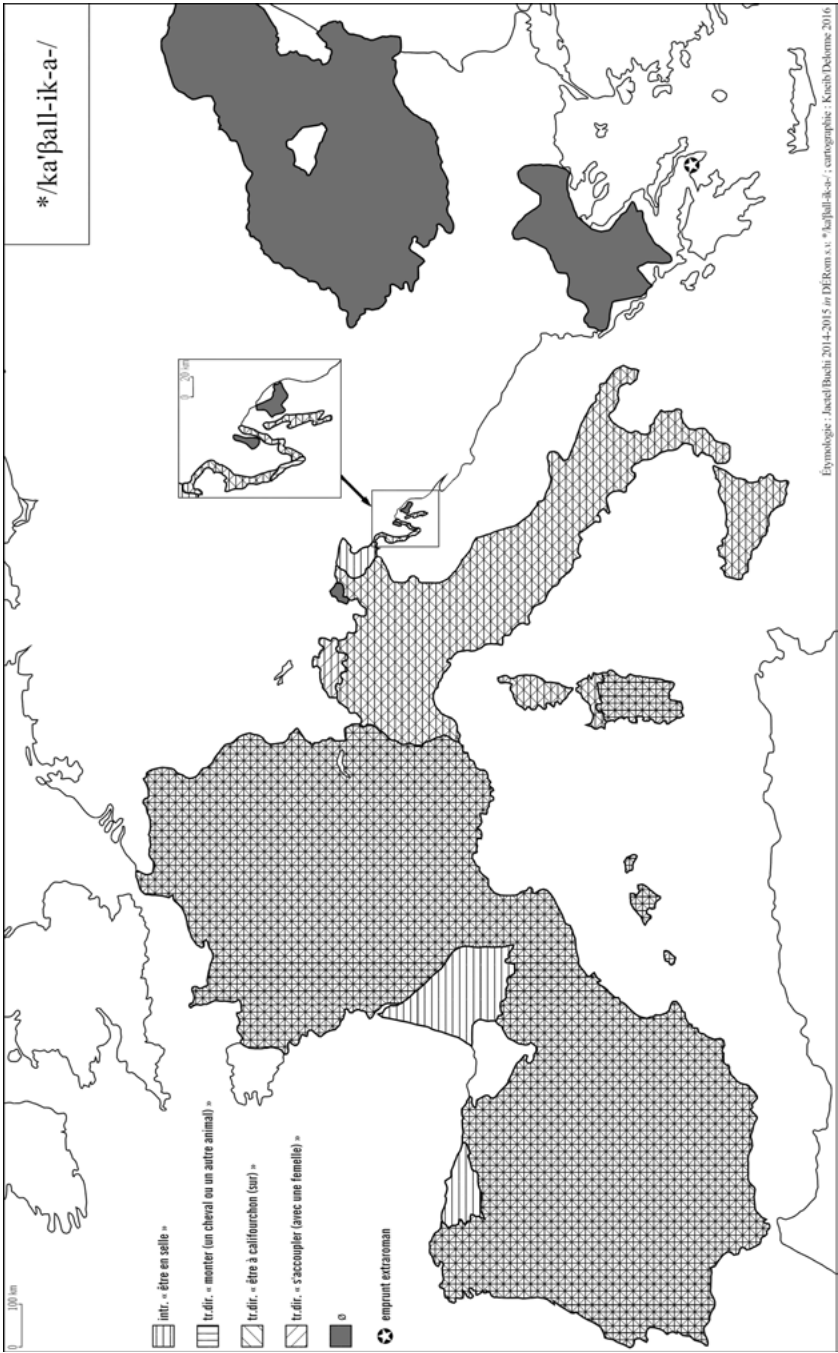
Carte 17 : */ʰen-u/ ~ */ʰen-u/



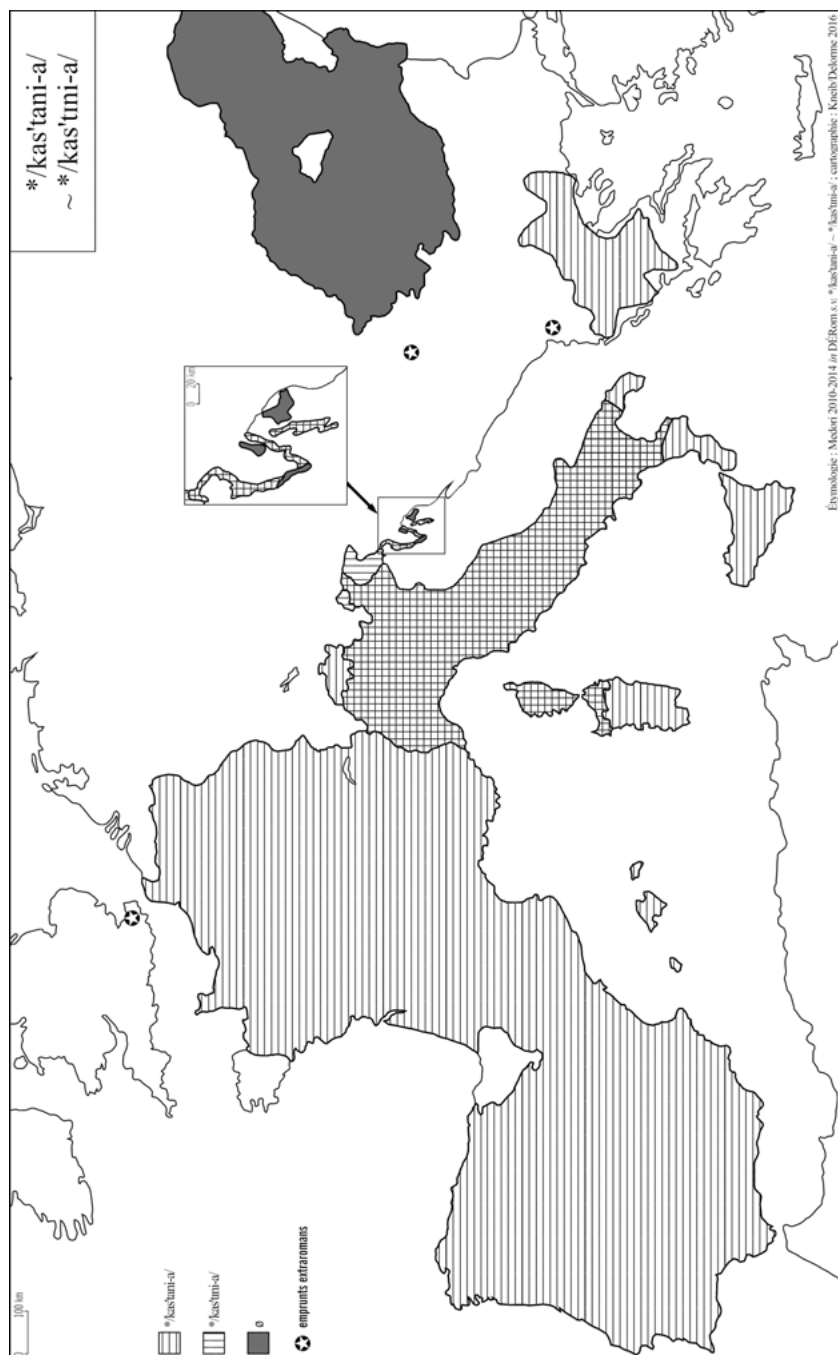
Carte 18 : **/φatr-e/*



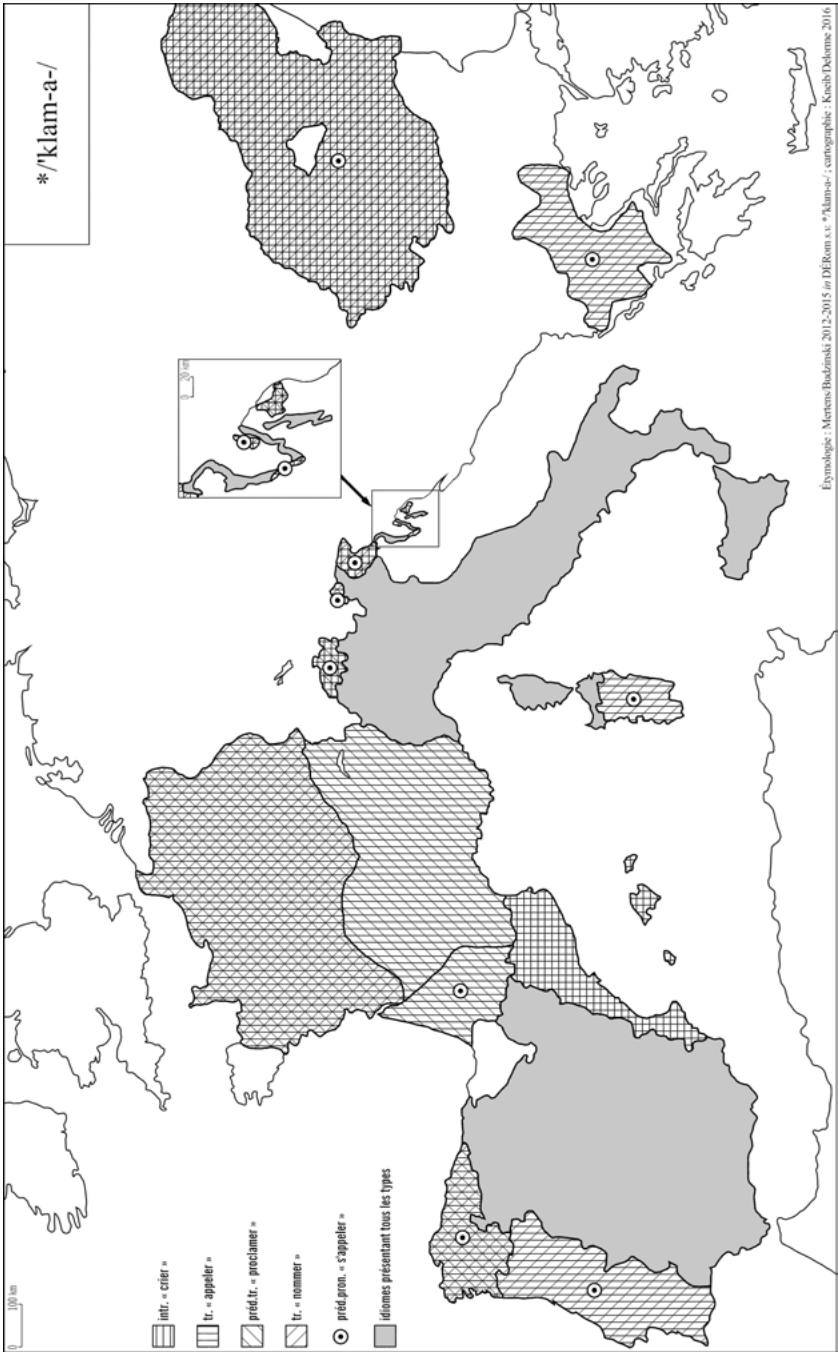
Carte 19 : */m-ka'βall-ik-a-/



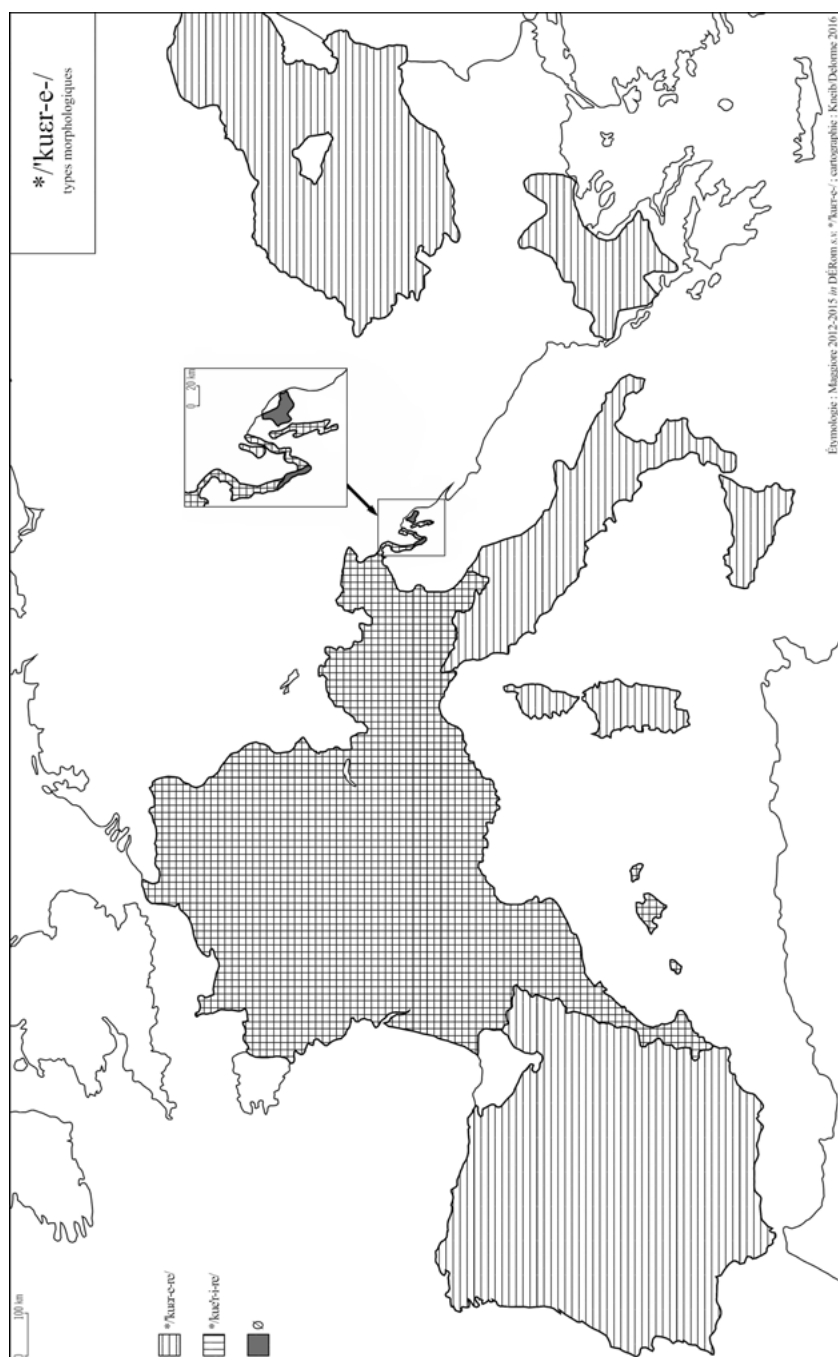
Carte 20 : * /ka'βall-ik-a- /

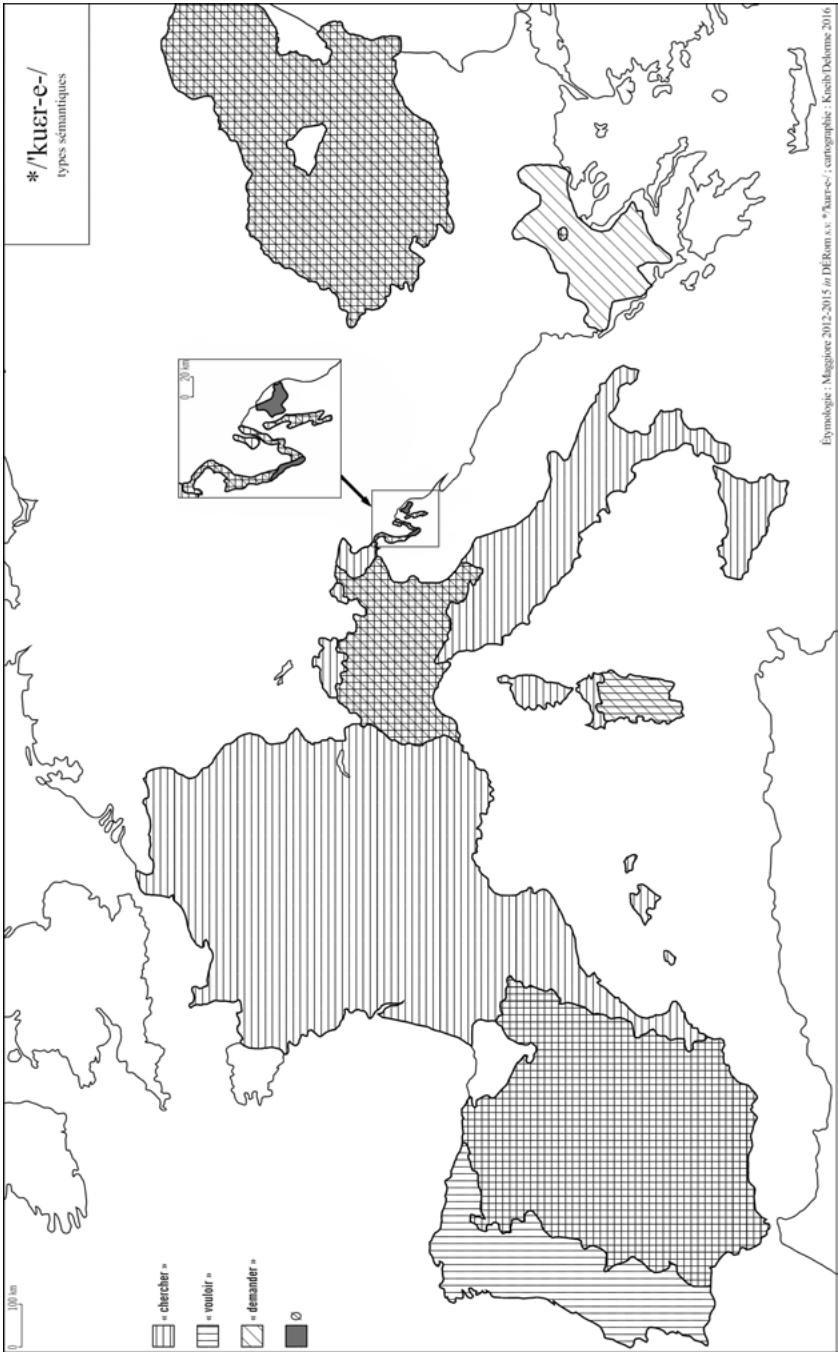


Carte 21 : */kas'tani-a/ ~ */kas'tuni-a/



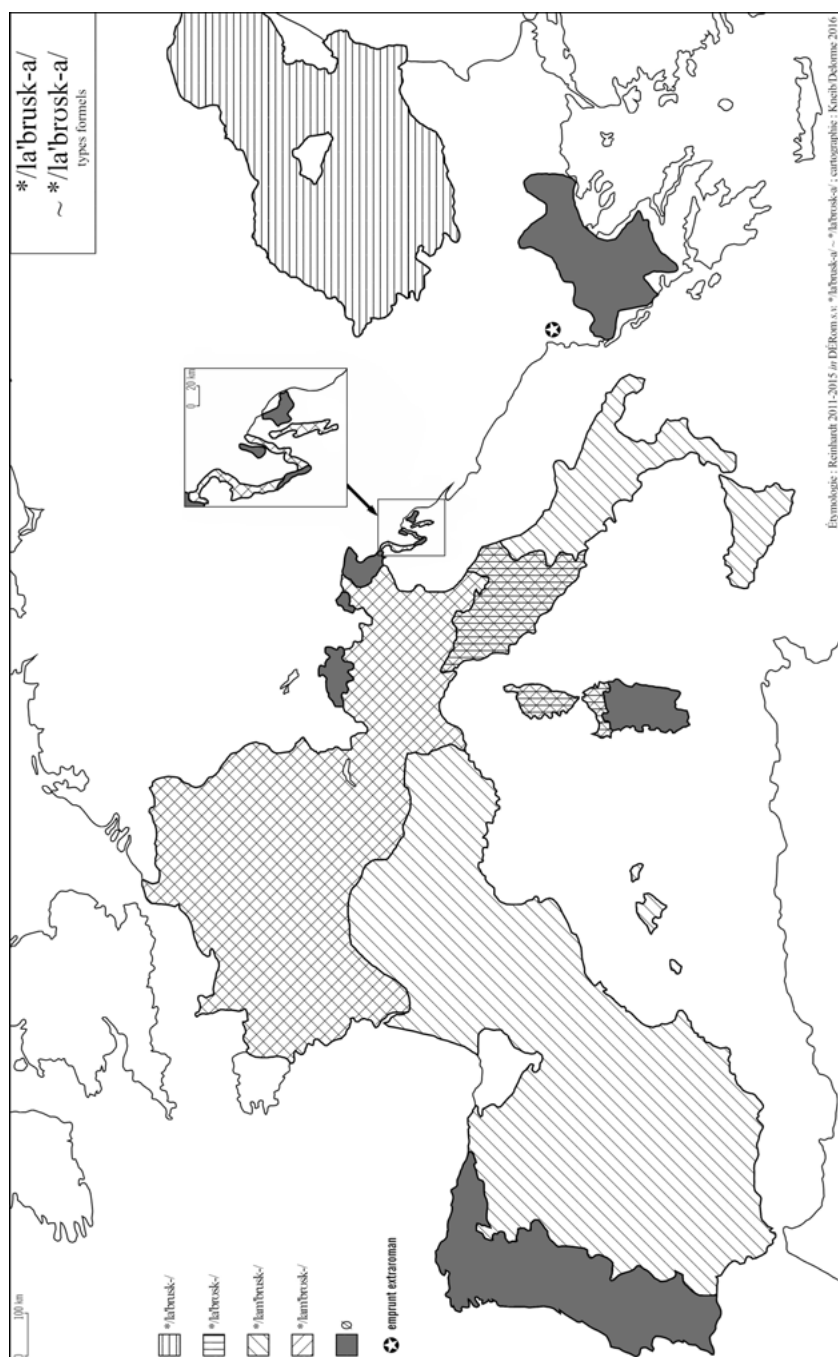
Carte 22 : */kɫam-a-/



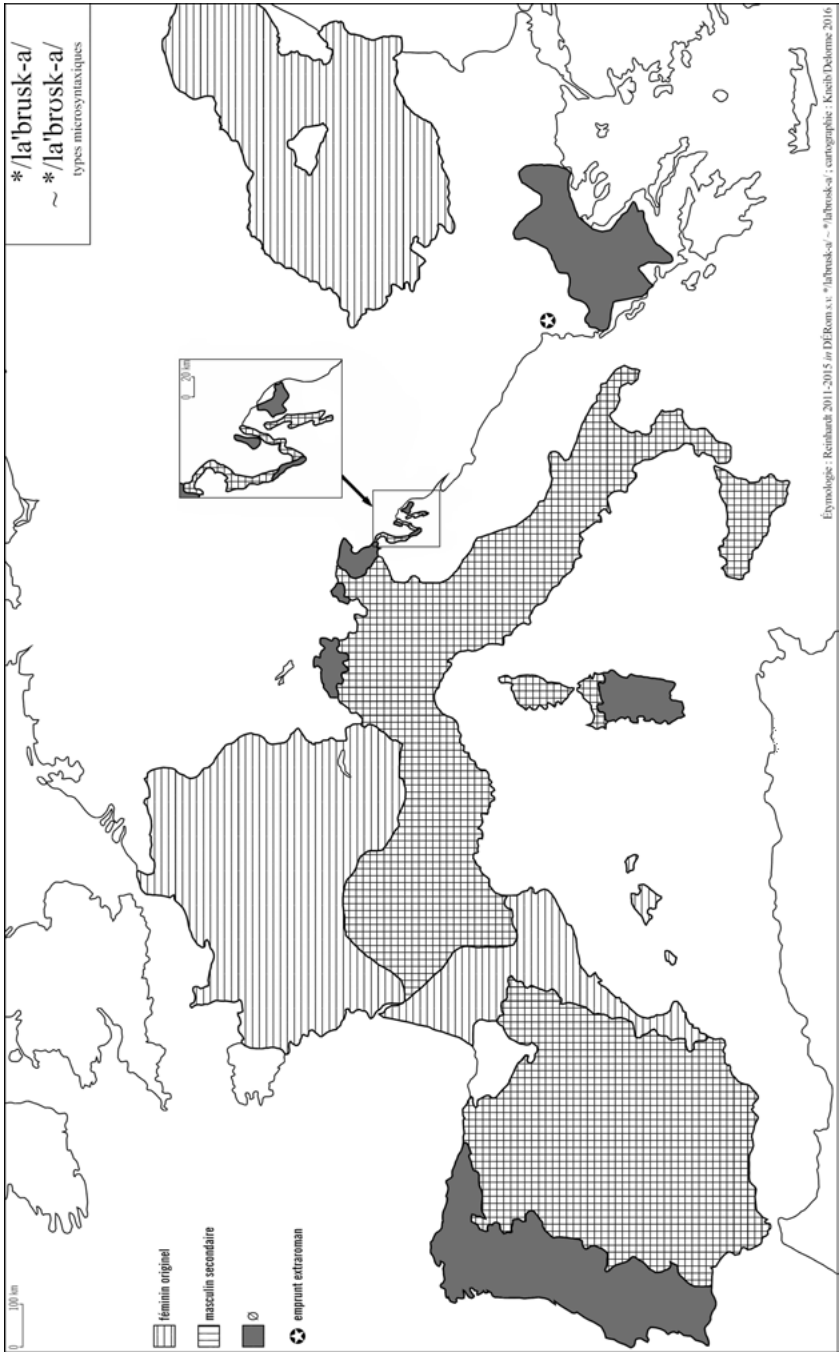


Épymologie : Maguire 2012-2015 in DERom s.v. "kʷer-ε-"; cartographie : Kusch Delorme 2016

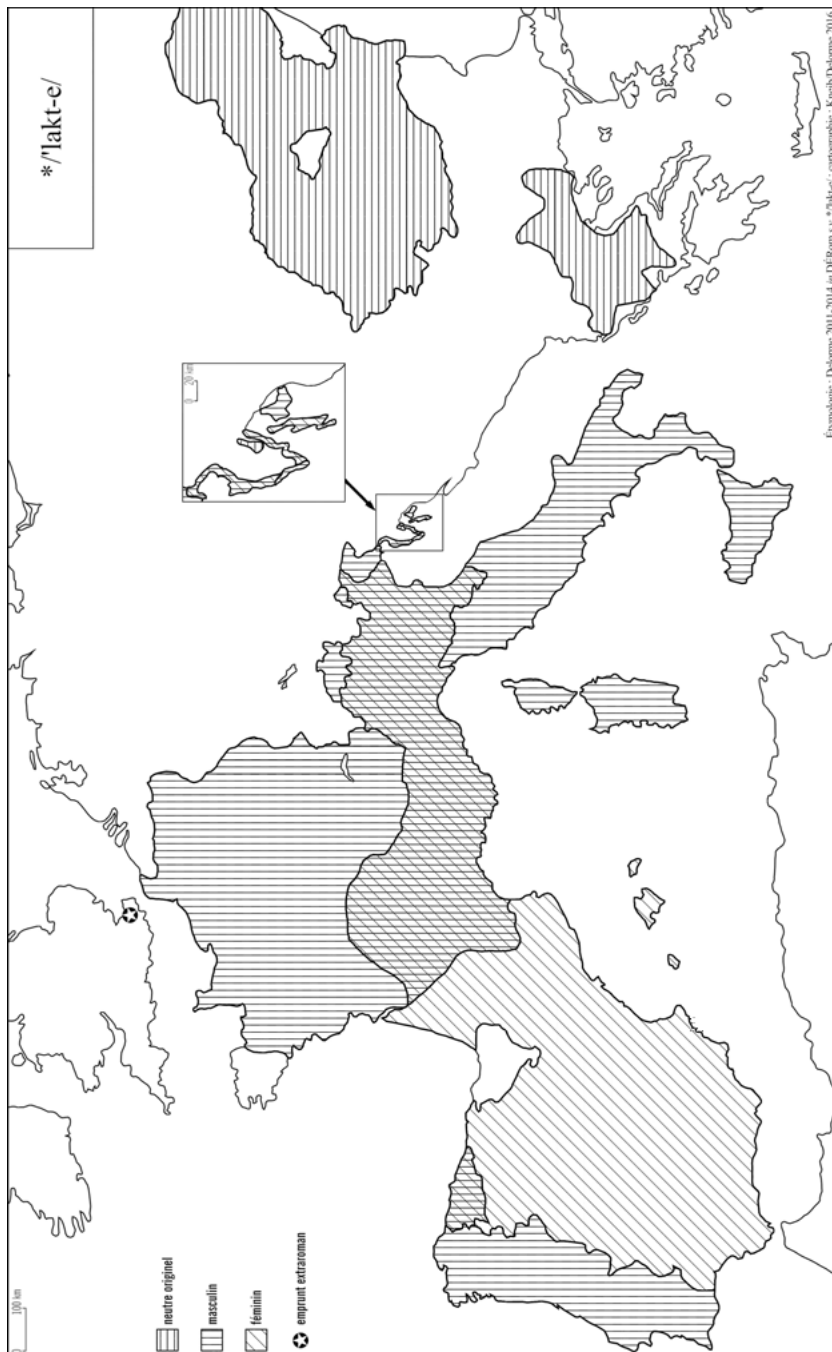
Carte 24 : */kʷer-ε-/ (types sémantiques)



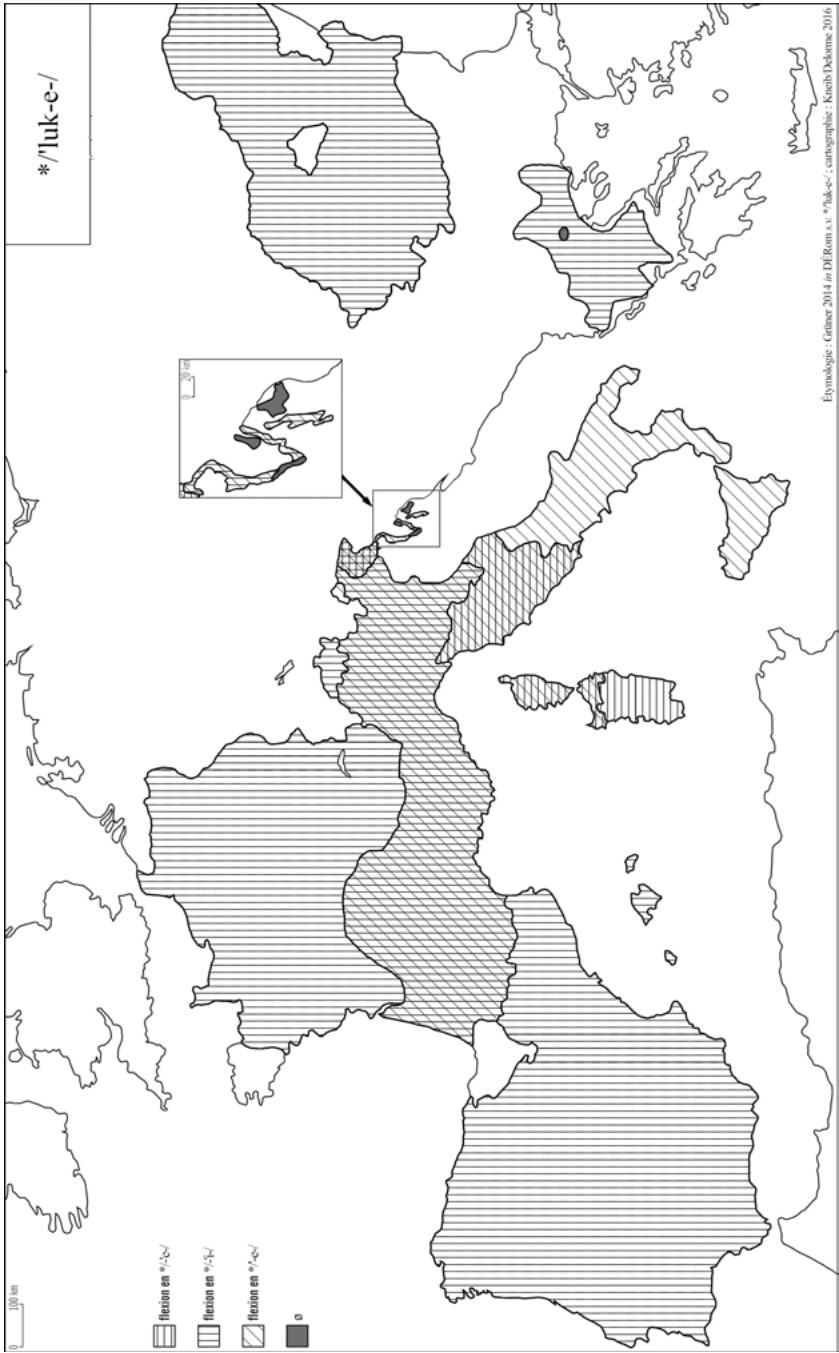
Carte 25 : *la'brusk-a/ ~ *la'brusk-a/ (types formels)



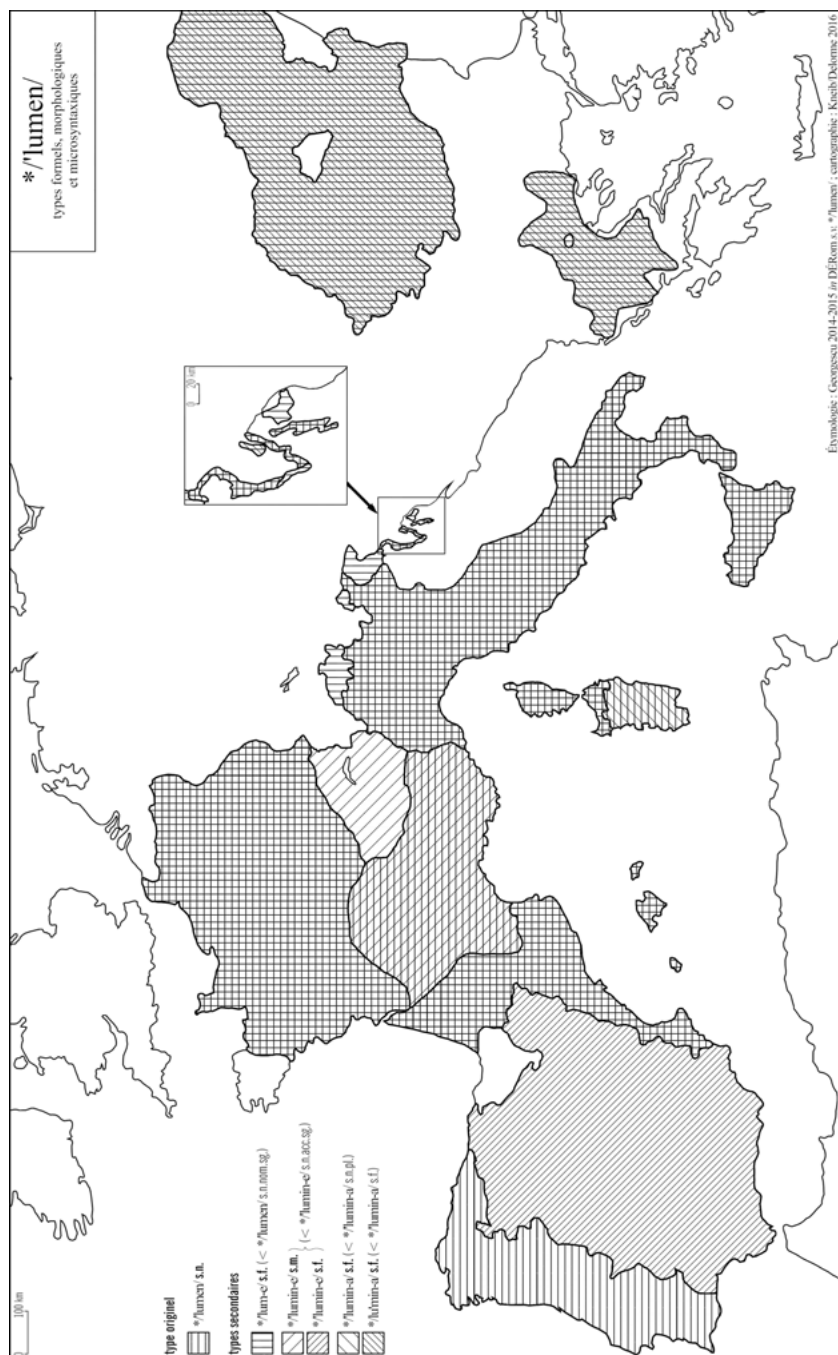
Carte 26 : ** /la'brusk-a/* ~ ** /la'brusk-a/* (types microsyntactiques)



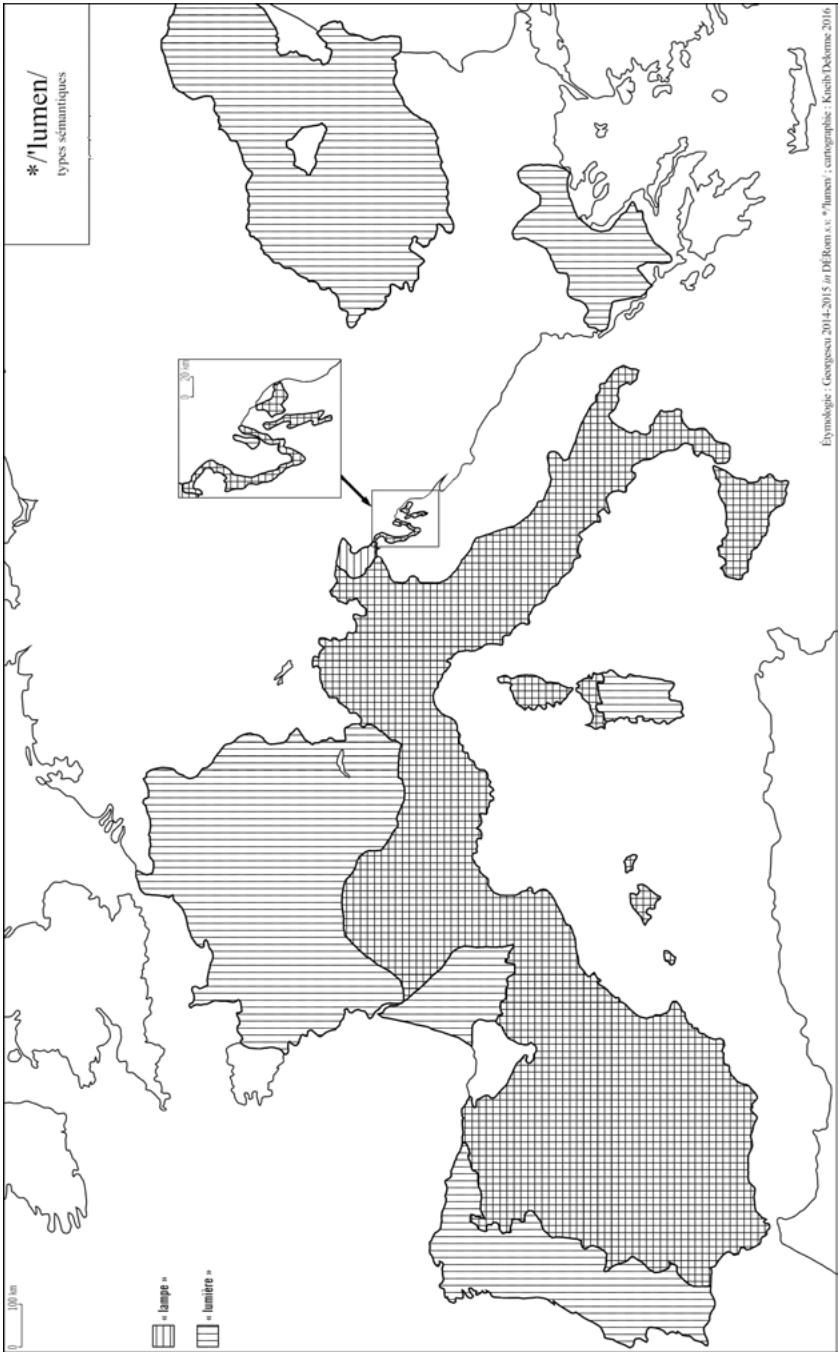
Carte 27 : */lakt-e/



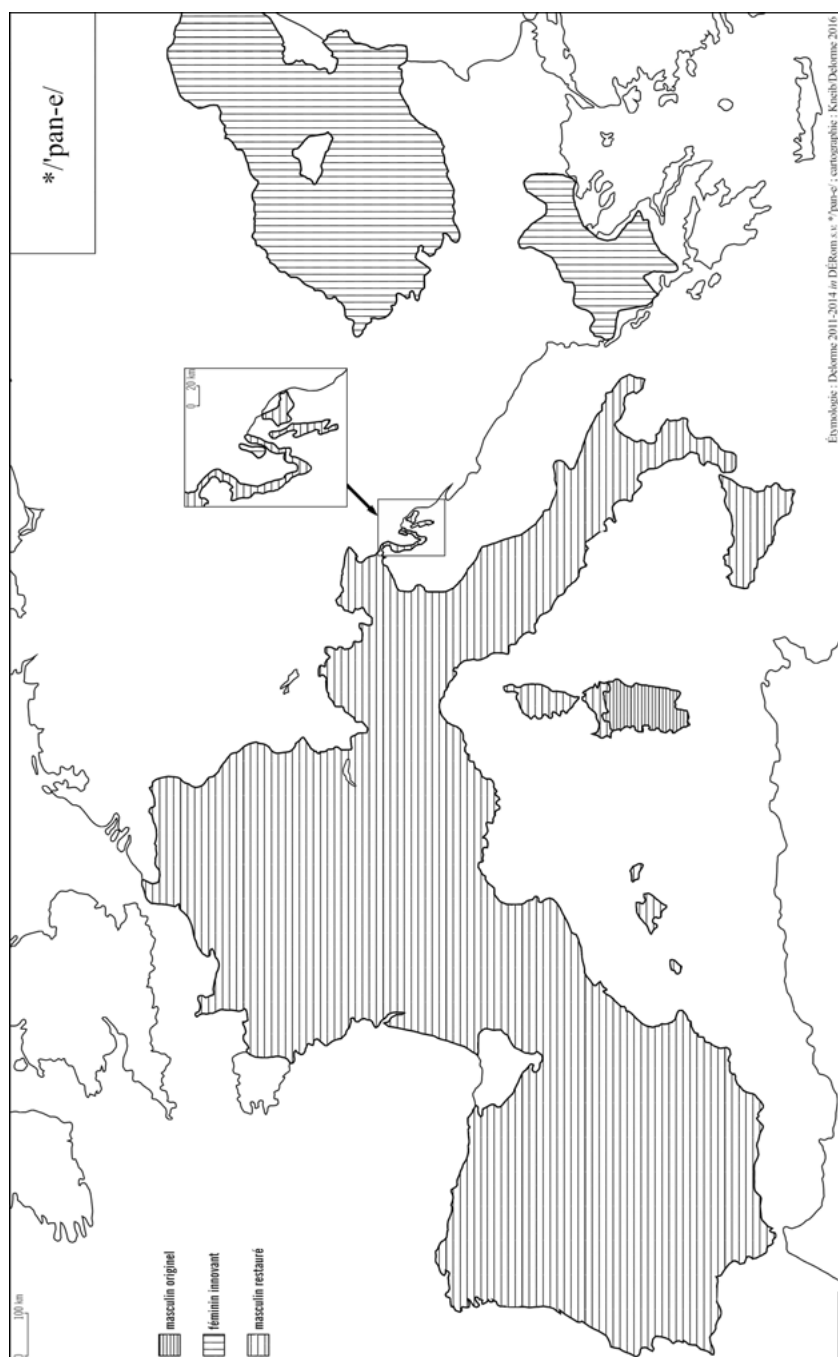
Carte 28 : */luk-e-/



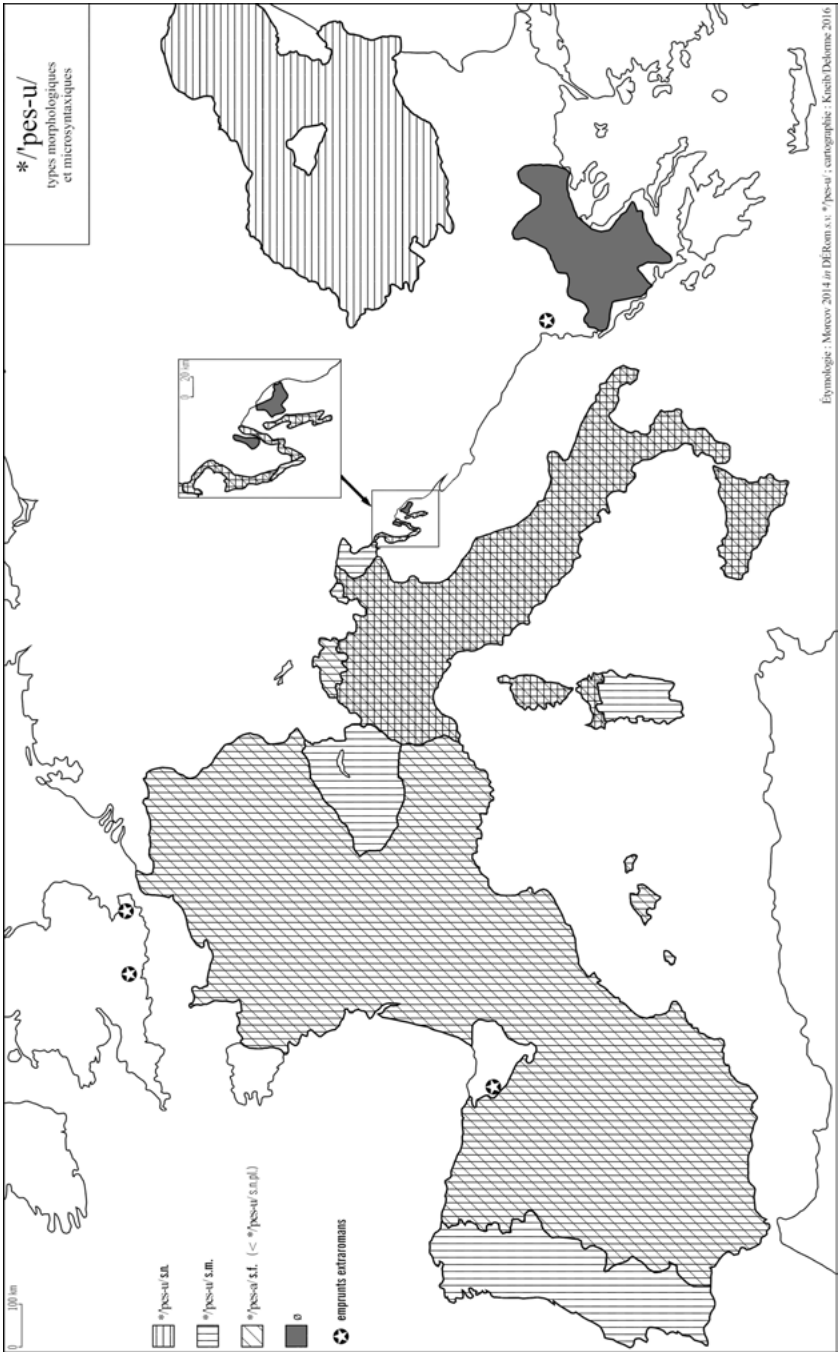
Carte 29 : * /lumen/ (types formels, morphologiques et microsyntactiques)



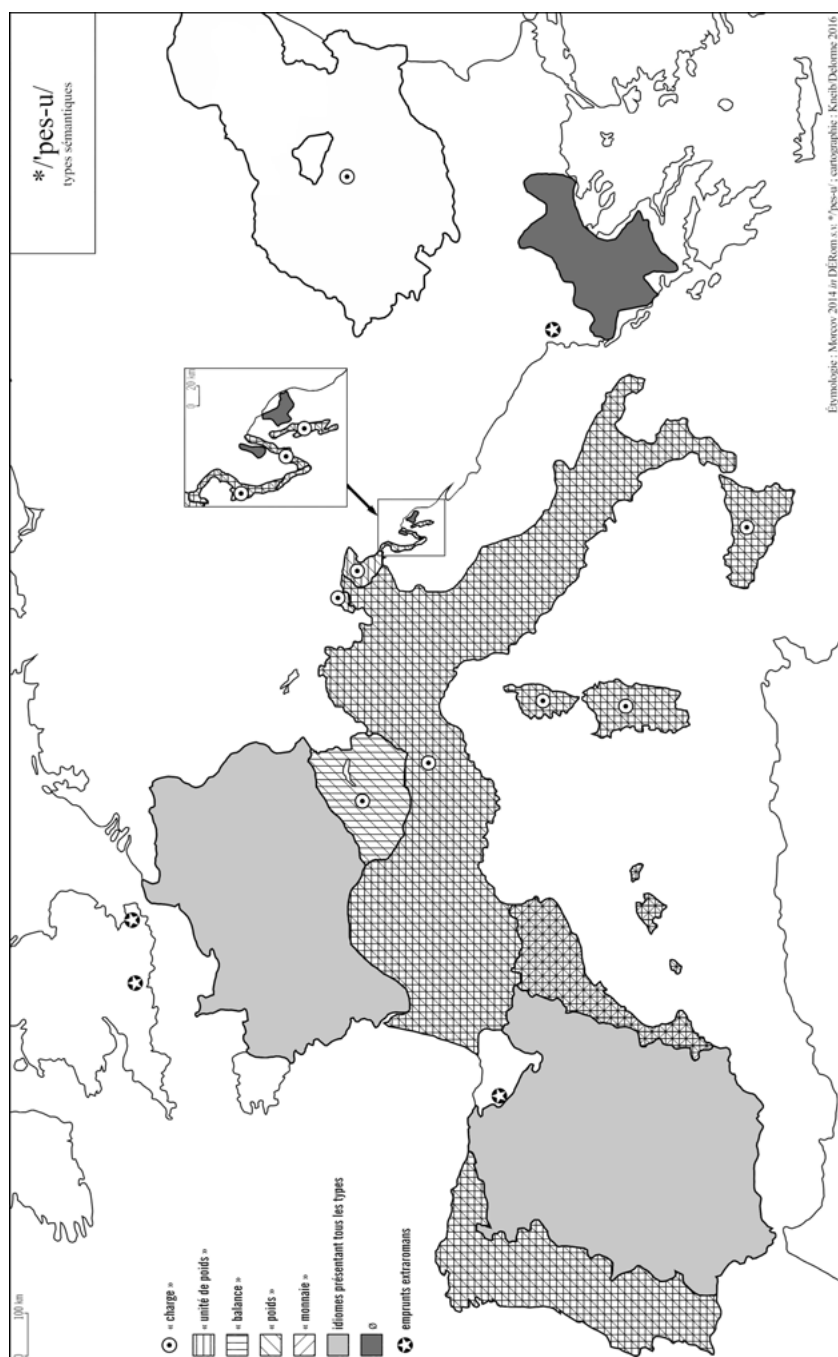
Carte 30 : * /lumen/ (types sémantiques)



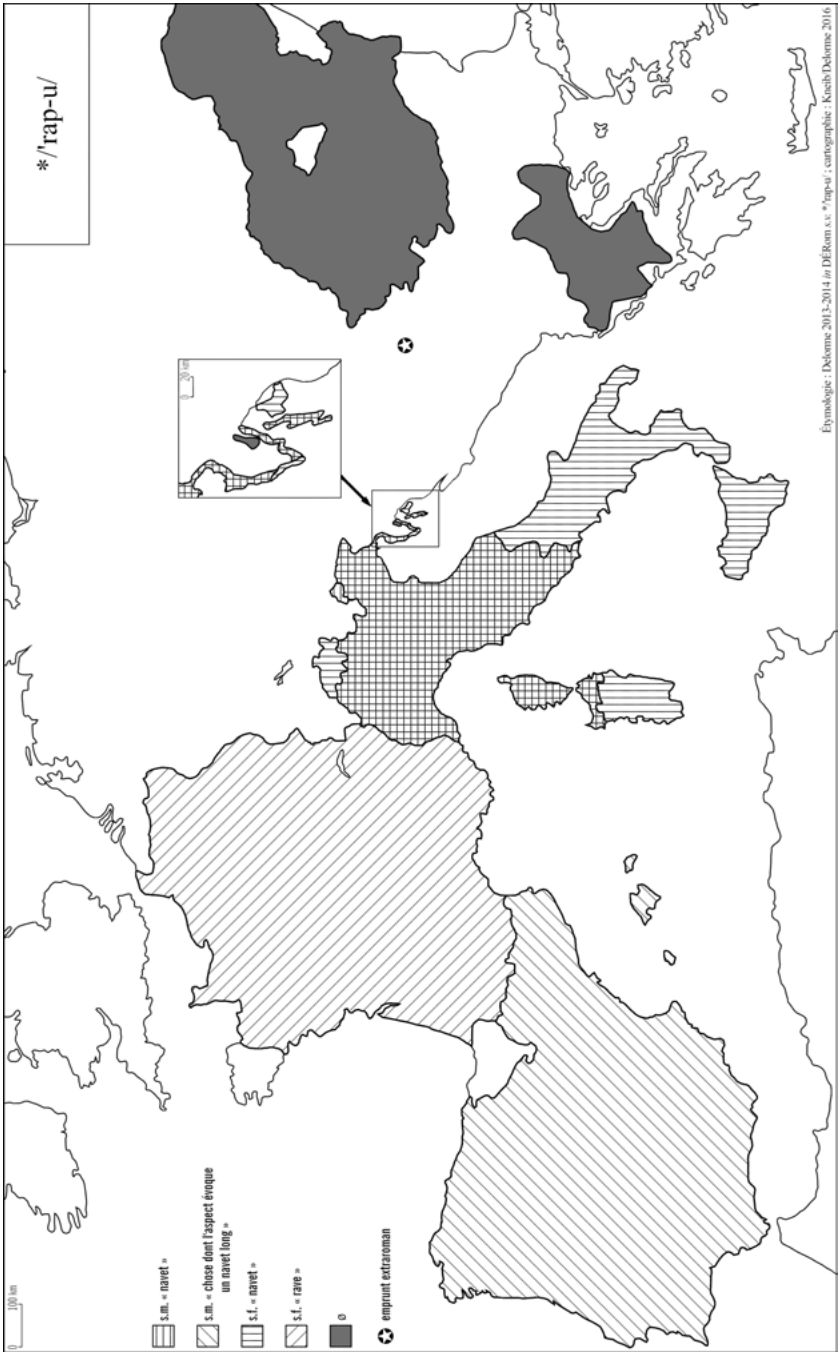
Carte 31 : */pan-e/



Carte 32 : */pes-u/ (types morphologiques et microsyntaxiques)



Carte 33 : **pes-u-* (types sémantiques)



Carte 34 : */rap-u/

